Code de conduite professionnelle de Honeywell Aerospace

Honeywell Aerospace

Message de notre DG

Chers employés de Honeywell Aerospace :

Chez Honeywell Aerospace, nos principes fondamentaux – Sécurité, Intégrité et Conformité – forment le cadre comportemental pour tout ce que nous faisons. Notre Code de conduite des affaires reflète notre engagement indéfectible à respecter ces principes, en guidant nos actions et en veillant à ce que nous réussissions avec les plus hauts niveaux d'intégrité. Dans l'exercice de vos responsabilités, le Code constitue une ressource essentielle pour vous aider à prendre des décisions judicieuses et éthiques.

Honeywell Aerospace joue un rôle crucial sur les plateformes commerciales, de défense et spatiales à travers le monde. Maintenir et renforcer notre position exige que chacun de nous démontre constamment les plus hauts niveaux d'intégrité et agisse dans le meilleur intérêt de l'entreprise et de ses collègues. Agir avec intégrité renforce notre crédibilité, préserve notre réputation et favorise notre croissance et notre innovation continues. Cette responsabilité revêt une importance essentielle dans l'exercice de vos fonctions en tant que collaborateur de Honeywell Aerospace.

En tant qu'employé de Honeywell Aerospace, vous devez vous familiariser avec le Code de conduite des affaires afin de comprendre nos attentes et la manière dont celles-ci s'appliquent à votre rôle. Pour toute question, veuillez consulter les ressources disponibles et demander conseil.

Il est tout aussi important que vous vous sentiez en confiance pour prendre la parole. Honeywell Aerospace ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre de toute personne qui pose des questions ou fait part de préoccupations de bonne foi. Si vous observez une conduite qui semble incompatible avec notre Code, vous êtes censé la signaler rapidement par l'un des canaux de signalement établis.

Merci de votre engagement continu à maintenir les plus hautes normes d'intégrité et d'éthique chez Honeywell Aerospace.

Jim Currier
président et chef de la direction

Vue d’ensemble

Le Code de conduite des affaires de Honeywell Aerospace établit les attentes fondamentales de l’entreprise en matière de comportement éthique, sécuritaire et conforme dans l’ensemble de ses opérations mondiales. Ancré dans les principes fondamentaux de Honeywell Aerospace — Sécurité, Intégrité et Conformité — le Code guide les employés, les dirigeants et les partenaires d’affaires dans la prise de décisions éclairées et de principe qui protègent l’entreprise, ses employés et ses clients.

Tous les employés, dirigeants et administrateurs sont tenus de comprendre et de respecter le Code ainsi que les politiques applicables de l’entreprise. Honeywell Aerospace met l’accent sur le fait d’agir avec intégrité, de s’exprimer sans crainte de représailles et de faire preuve de jugement sain dans les situations comportant des considérations juridiques, éthiques ou de sécurité. Les employés sont tenus de demander conseil en cas d’incertitude et de signaler toute inconduite potentielle par l’intermédiaire des divers canaux de signalement disponibles, notamment les gestionnaires, les Ressources humaines, le service juridique, la Sécurité globale, les ambassadeurs de l’éthique ou la ligne d’assistance Aero Integrity. Les représailles contre des rapports de bonne foi sont strictement interdites.

Le Code définit les attentes en conduite professionnelle dans quatre domaines clés :

1. Comment nous nous traitons les uns les autres
Les employés doivent favoriser un milieu de travail inclusif, respectueux et exempt de harcèlement. Honeywell Aerospace interdit toute forme de discrimination illégale, encourage la diversité et l’ouverture d’esprit à l’échelle internationale et exige la protection des données à caractère personnel. La sécurité est une priorité absolue, et il n’y a aucune tolérance envers la violence, le fait d’être sous l’influence de substances ou tout comportement dangereux.

2. Comment nous agissons dans le meilleur intérêt de l’entreprise
Les employés doivent éviter les conflits d’intérêts; protéger les informations confidentielles, la propriété intellectuelle et les actifs matériels; garantir une utilisation légale et responsable de la technologie et des outils d’IA; et maintenir la vigilance en matière de cybersécurité. Le Code interdit les avantages personnels inappropriés, l’abus des ressources de l’entreprise, le délit d’initié et la divulgation non autorisée d’informations sensibles.

3. Comment nous traitons nos clients et fournisseurs
Honeywell Aerospace s’engage à livrer des produits sûrs et de haute qualité, à concurrencer honnêtement et à respecter les lois anticorruption et de concurrence. Le Code interdit la corruption commerciale, les paiements inappropriés à des fonctionnaires gouvernementaux, la facturation inexacte, la falsification des dossiers ou l’utilisation abusive de données confidentielles des clients. Les employés doivent maintenir l’équité et l’intégrité dans toutes les relations avec les fournisseurs et protéger l’information des fournisseurs.

4. Comment nous traitons les actionnaires, les communautés et le monde
Honeywell Aerospace exige des livres et des divulgations financières précis, une coopération avec les audits, le respect des lois anti-blanchiment d’argent et une gestion responsable des documents. L’entreprise met l’accent sur la protection de l’environnement, le respect des droits humains, l’activité politique responsable, les pratiques commerciales mondiales légales, ainsi que le respect des règlements sur l’exportation, l’importation, les sanctions et les réglementations anti-boycott.

Dans tous les domaines, le Code renforce l’attente que les employés agissent de façon éthique, respectent la loi, évitent toute conduite inappropriée et maintiennent la réputation d’intégrité et d’excellence de Honeywell Aerospace. Elle donne aux employés le pouvoir de s’exprimer, de demander conseil et de prendre des décisions qui démontrent l’engagement de Honeywell Aerospace à faire des affaires correctement, chaque jour et partout où l’entreprise exerce ses activités.

Table des matières

7 Les principes fondamentaux de Honeywell Aerospace

7 Adopter les cinq comportements de Honeywell Aerospace

8 Présentation de notre Code

8 Ce que Honeywell Aerospace attend de chacun d'entre nous
8 Qui est tenu de respecter notre Code
9 Nos responsabilités communes
9 Obligations supplémentaires applicables aux responsables et aux superviseurs
9 Respecter la loi
10 Demander conseil
10 Canaux de signalement
11 Gestion des signalements
11 Honeywell Aerospace ne tolère aucune forme de représailles

12 Honeywell Aerospace : Comment nous nous comportons les uns envers les autres

12 Se respecter mutuellement et favoriser un environnement de travail positif
12 Promouvoir l'inclusion et l'ouverture d'esprit à l'échelle internationale sur le lieu de travail
13 Protéger les données à caractère personnel
13 Abus de substances
14 Un lieu de travail exempt de toute violence
14 Garantir un environnement de travail sain et sûr

Table des matières

15 Honeywell Aerospace : Comment nous agissons dans l'intérêt supérieur de notre entreprise

15 Prévenir les conflits d'intérêts
15 Cadeaux et divertissements professionnels
16 Intérêts financiers
17 Emploi secondaire
17 Les affaires avec les amis et les membres de la famille
17 Relations hiérarchiques inappropriées
18 Avantages personnels indus
18 Occasions professionnelles
19 Protéger les biens et les informations de l'entreprise
19 Biens matériels de Honeywell Aerospace
19 Informations confidentielles de Honeywell Aerospace
20 Programme de menace interne
20 Propriété intellectuelle de Honeywell Aerospace
20 Respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui
21 Utiliser les ressources informatiques
22 Utiliser l'IA de manière responsable
23 Réseaux sociaux et sites de mise en relation
24 Délit d'initié
24 Exemples d'informations privilégiées significatives

25 Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos clients

25 Fournir des produits et des services de qualité
25 Rechercher des occasions commerciales de manière ouverte et honnête
26 Aucune corruption commerciale ni aucun paiement indu à des agents publics
28 Respecter les lois internationales en matière de concurrence
29 Respecter des procédures de facturation rigoureuses
29 Imputation de la main-d'œuvre
29 Protéger les informations confidentielles des clients
30 Interagir avec les clients du secteur public
30 Embaucher ou retenir les services d'anciens employés du gouvernement
30 Protection de l'information classifiée
30 Divulgation obligatoire

Table des matières

31 Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos fournisseurs

31 Établir des relations durables avec nos fournisseurs
31 Protéger les actifs de nos fournisseurs

32 Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos actionnaires

32 Tenir des livres et des registres comptables honnêtes et exacts
33 Divulgation d'informations financières et fraude
34 Lutter contre le blanchiment d'argent
34 Audits et enquêtes
34 Gestion des archives
35 Demandes de renseignements des médias et des analystes et interventions publiques

36 Honeywell Aerospace : Comment nous agissons envers nos communautés et notre monde

36 Protéger l'environnement
37 Respecter les droits de l'homme
38 Verser des contributions politiques et caritatives
38 Contrôles du commerce international
39 Lois relatives au contrôle des exportations
39 Lois relatives au contrôle des importations
40 Lois relatives aux sanctions
40 Lutter contre le boycott
40 Dérogations à notre Code

Les principes fondamentaux de Honeywell Aerospace

Honeywell Aerospace s'attend à ce que tous les employés respectent le Code de conduite professionnelle et se conforment à nos trois principes fondamentaux : Sécurité, intégrité et conformité. Le respect de ces principes fondamentaux constitue une exigence minimale pour travailler chez Honeywell Aerospace.

Bien que nous n'attendions pas des employés qu'ils soient toujours parfaits dans les cinq comportements, personne ne peut jamais manquer de démontrer la sécurité, l'intégrité et la conformité dans le travail que vous accomplissez chaque jour. Notre engagement indéfectible envers nos principes fondamentaux confère un avantage concurrentiel à l'entreprise, et nous devons tous être fiers de notre détermination constante à atteindre nos objectifs commerciaux de la bonne manière.

Adopter les cinq comportements de Honeywell Aerospace

Dans notre quête de résultats, les nouveaux comportements de Honeywell Aerospace préciseront davantage les conditions nécessaires pour réussir sur le marché actuel ainsi que les valeurs essentielles à notre culture.

Obsédé par les résultats des clients
Nous commençons par ce que nos clients veulent accomplir – leur mission passe avant tout. Nous sommes à l'écoute de leurs défis, anticipons leurs besoins, élargissons leur vision de ce qui est possible et établissons un partenariat durable. Pour nous, les affaires ne sont pas transactionnelles; c'est un engagement partagé envers des objectifs communs.

Piloter la transformation continue
Nous recueillons les informations nécessaires, nous nous accordons sur les objectifs et nous nous engageons à agir. Nous prenons des décisions au bon niveau et avançons rapidement avec une intention réfléchie. La rapidité est cruciale lorsque nos clients dépendent de nous, c'est pourquoi nous adaptons notre rythme à leurs priorités, sans jamais sacrifier la qualité.

Innover avec un but
Nous résolvons au niveau du système, en intégrant les technologies et en optimisant les processus pour être plus efficaces, fiables et sécuritaires. Nous concevons et testons en pensant à l'utilisateur final afin de garantir que nos solutions soient aussi pratiques que profondes, en améliorant continuellement notre héritage d'innovation incessante pour faire avancer la suite.

Nous menons la mission jusqu'au bout
Nous nous concentrons sur des résultats d'ensemble, pas seulement sur les tâches individuelles. Nous portons les problèmes jusqu'à leur conclusion, nous nous tenons les uns aux autres à des normes élevées, nous prenons la parole quand quelque chose ne fonctionne pas, et travaillons ensemble pour arranger les choses. La reddition de comptes signifie tenir ce que nous avons promis, quand nous avons promis, jusqu'à ce que tout le travail soit accompli.

Réussir en tant qu'équipe unie
Nous agissons comme une seule et même équipe – en nous respectant, en nous soutenant et en nous aidant mutuellement à progresser afin que chacun puisse contribuer à la réalisation de notre potentiel collectif. Nous partageons volontiers l'information, coordonnons au-delà des frontières et investissons pour attirer et développer nos talents. Parce que les solutions intégrées n'arrivent que lorsque nous travaillons ensemble en un seul groupe.

Présentation de notre Code

Le Code de conduite professionnelle de Honeywell Aerospace (notre « Code ») vise à fournir à chacun d'entre vous des orientations sur les normes d'intégrité et de conformité de Honeywell Aerospace applicables à l'ensemble de nos relations commerciales. Notre Code fait partie intégrante de nos Principes fondamentaux et des Comportements de Honeywell Aerospace. Il énonce les règles de conduite fondamentales que nous sommes tenus de respecter en tant que membres de Honeywell Aerospace. Il met également à votre disposition des ressources utiles si vous avez une question ou une préoccupation concernant la conduite à adopter.

Notre Code précise ce que Honeywell Aerospace attend de chacun d'entre nous et la manière dont nous devons traiter :

- Les uns envers les autres
- Notre entreprise
- Nos clients
- Nos fournisseurs
- Nos actionnaires
- Nos communautés

Ce que Honeywell Aerospace attend de chacun d'entre nous

La croissance de notre entreprise repose sur chacun d'entre vous : vous contribuez de manière essentielle à l'identité de notre entreprise et jouez un rôle déterminant dans son leadership et sa réussite.

Qui est tenu de respecter notre Code

Notre Code s'applique à l'ensemble des salariés, cadres et administrateurs de Honeywell Aerospace. Le cas échéant, les partenaires commerciaux travaillant pour le compte de notre entreprise doivent également se familiariser avec notre Code et s'y conformer. Si, dans le cadre de vos responsabilités professionnelles, vous êtes amené à interagir avec des représentants agissant pour le compte de Honeywell Aerospace, veillez à les informer de leur obligation de se conformer au présent Code et à leur en remettre un exemplaire. Leur comportement doit être conforme à notre Code, aux autres politiques de Honeywell Aerospace ainsi qu'aux lois et réglementations applicables.

Nos responsabilités communes

Nous avons tous la responsabilité personnelle de connaître et de respecter le Code ainsi que les autres politiques, procédures et directives de l'entreprise applicables à nos responsabilités professionnelles chez Honeywell Aerospace. Beaucoup d'entre elles sont citées dans la section appropriée du Code. Des informations complémentaires sont disponibles sur le portail des politiques de Honeywell Aerospace. Nous ne devons jamais laisser le Code de côté, ni nous y soustraire, peu importe la raison. Si vous avez besoin d'aide pour comprendre notre code ou une politique, une procédure ou une ligne directrice spécifique, ou comment ils s'appliquent à l'étendue de vos responsabilités, demandez conseil à toute ressource répertoriée dans « Canaux de signalement ».

Obligations supplémentaires applicables aux responsables et aux superviseurs

Les gestionnaires et les superviseurs ont une responsabilité particulière de soutenir et défendre notre Code et nos principes fondamentaux. Les responsables doivent donner l'exemple en faisant de la sécurité, de l'intégrité et de la conformité des principes directeurs dans l'ensemble de leurs actions et décisions.

Les gestionnaires sont responsables de l'environnement qu'ils créent, du comportement de leurs équipes et des actions de leurs subordonnés directs. Cela inclut de s'assurer que les employés comprennent les attentes, sont bien formés et se sentent à l'aise de soulever des préoccupations sans craindre de représailles. Les gestionnaires doivent intervenir rapidement et signaler les problèmes, et ne jamais ignorer ni tolérer les comportements répréhensibles.

En renforçant la responsabilité, en favorisant une communication ouverte et en veillant à ce que les résultats soient obtenus de la bonne façon, les gestionnaires jouent un rôle essentiel dans la protection de notre culture, de notre réputation et de notre succès à long terme.

Respect de la loi

Bien que le Code traite de certains problèmes courants auxquels font face les multinationales comme Honeywell Aerospace, il ne peut traiter de toutes les situations qui se présentent dans notre lieu de travail. En cas de doute sur la légitimité d'une activité, vous devez consulter les ressources indiquées dans la section « Canaux de signalement ».

Les lois et règlements sont complexes et sujets à changement, et ils varient souvent d'un pays à l'autre. Les politiques de l'entreprise peuvent également être sujettes à changement et peuvent varier considérablement en fonction du pays dans lequel nous opérons. Pour ces raisons, nous devons veiller à nous familiariser avec les politiques, procédures et lois applicables à notre travail et au lieu où nous travaillons. Si une loi locale entre en conflit avec le Code, il faut respecter la loi locale. Par contre, si les pratiques ou les coutumes locales entrent en conflit avec le Code, il faut appliquer les règles du Code.

Il se peut que votre entreprise ou votre région ait adopté des politiques et des pratiques qui sont plus rigoureuses que celles contenues dans ce Code. Il en va de même à l'égard des lois locales. Dans tous les cas, vous serez tenu de vous conformer à la politique, à la pratique ou à la loi la plus restrictive. Si vous avez des doutes quant à la légalité ou à la pertinence d'une mesure proposée, demandez conseil en suivant les étapes énoncées dans la section « Demander des conseils ».

Le présent code a pour vocation de rester en cohérence avec certaines politiques clés de l'entreprise, disponibles sur le portail des politiques Honeywell Aerospace, et d'y faire référence. Le portail des politiques Honeywell Aerospace fournit des informations plus détaillées que celles présentées dans ce code. Dans certains cas, il peut aussi contenir des politiques supplémentaires qui ne sont pas traitées dans le Code. Le Portail des politiques de Honeywell Aérospatiale est situé sur AeroConnect.

Il est important de noter que nos droits en matière d'emploi sont régis par les lois des pays dans lesquels nous exerçons nos activités, ainsi que par les règles en vigueur dans les endroits où nous travaillons. Notre Code tente de clarifier les droits et les attentes de Honeywell Aerospace en tant qu'employeur, mais ne crée aucun droit contractuel en matière d'emploi pour les employés.

Aux États-Unis et dans d'autres pays, un emploi chez Honeywell Aerospace est considéré comme « à discrétion ». Cela signifie que vous avez le droit d'y mettre fin en tout temps et pour toute raison, et que Honeywell Aerospace peut exercer le même droit, conformément aux lois applicables. Si les lois locales diffèrent des dispositions du présent code, suivez les lois du pays dans lequel vous travaillez.

Demander des conseils

Lorsque vous travaillez pour le compte d'Honeywell Aerospace, vous pouvez faire face à des situations difficiles. La plupart du temps, votre bon sens, votre jugement, notre Code, et les politiques et procédures de l'entreprise suffiront à vous guider. Cependant, vous pouvez avoir besoin d'aide pour faire le bon choix. Dans ce cas, posez-vous la question :

- Est-ce légal?
- Cette décision ou action est-elle conforme aux principes fondamentaux du Honeywell Aerospace, aux politiques et au Code?
- Serais-je prêt à être tenu responsable de cette décision ou de cette action?
- Cette décision ou cette action aurait-elle un impact positif si elle était rapportée à d'autres personnes au sein de Honeywell Aerospace ou dans les médias?

Si la réponse est « non » à l'une de ces questions, alors ne faites rien ou signalez le problème si vous voyez quelqu'un d'autre le faire. Si vous n'êtes pas sûr, arrêtez-vous et considérez l'impact de vos décisions et actions et demandez conseil.

Honeywell Aerospace s'efforce d'identifier, d'encourager et de récompenser les personnes qui agissent de manière appropriée, mais prend également des mesures rapides et décisives – notamment en informant les autorités gouvernementales et en appliquant de lourdes sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement – à l'encontre de toute personne qui ne respecte pas nos principes fondamentaux, enfreint le Code ou adopte tout autre comportement inacceptable.

Vous pouvez demander conseil en communiquant avec l'une des ressources répertoriées dans « Canaux de signalement ».

Canaux de signalement

Si vous prenez connaissance d'une situation qui peut impliquer une violation du présent Code, de la politique de l'Entreprise ou de toute loi ou réglementation applicable, vous avez la responsabilité de la signaler.

Vous disposez de plusieurs ressources pour signaler ces préoccupations. Vous pouvez soit :

Parlez à :

- Votre gestionnaire ou superviseur
- Tout représentant des ressources humaines
- Tout ambassadeur de l'éthique
- Un membre du service juridique ou de la Sécurité mondiale
- Un membre du service de l'intégrité et de la conformité

Par téléphone : Composez le 888-829-8316 depuis les États-Unis; si vous êtes en dehors des États-Unis, consultez le portail de la ligne d'assistance Aero Integrity pour accéder à la liste des numéros d'assistance propres à chaque pays.

En ligne : En soumettant un rapport en ligne disponible à : https://honeywellaerospace.speakfullynow.com

Envoyez un courriel à : aerointegrity@honeywellaerospace.us

Écrivez à :

Honeywell Aerospace
À l'attention de : Ligne d'assistance Aero Integrity
1944 Cercle E. Sky Harbor
Phoenix, AZ 85034

La ligne d'assistance Aero Integrity est accessible 24 heures sur 24. Elle est administrée par un prestataire tiers indépendant en mesure de prendre en charge toutes les langues parlées par les collaborateurs de Honeywell Aerospace.

Les violations présumées peuvent être signalées en indiquant votre identité ou de manière anonyme. En Europe, des processus spécifiques ont été mis en place pour se conformer aux règles qui limitent le signalement anonyme.

Traitement des signalements

Honeywell Aerospace traitera tous les signalements de manière confidentielle dans toute la mesure du possible, conformément à la loi, à la politique de l'entreprise et à la nécessité de mener une enquête approfondie.

- Une fois qu'un rapport est soumis, Honeywell Aerospace :
- Accuse réception du rapport et, s'il y a lieu, ouvre un dossier et désigne un enquêteur impartial.
- Obtient des faits au moyen d'entrevues et de l'examen des documents.
- Parvient à des conclusions dans la mesure du possible en fonction des faits recueillis.
- Émet les mesures correctives nécessaires fondées sur un cadre normalisé.
- Fournit une rétroaction sur le rapport à la personne qui signale le problème (si cette personne est connue) dans un délai raisonnable.

Tous les rapports feront l'objet d'une enquête rapide et approfondie, conformément à la loi applicable et, sur l'avis et l'approbation du service juridique, pourront être signalés aux autorités compétentes. Les employés ont le devoir de coopérer avec les enquêtes de la société concernant des violations potentielles du Code ou des politiques applicables de la société. Le défaut de coopérer pleinement à une enquête de la Société ou d'être pleinement honnête lorsqu'il s'agit de fournir des preuves ou des témoignages dans une telle enquête peut être un motif de mesure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement (sous réserve des lois locales applicables). Il convient de souligner que des mesures correctives ou disciplinaires appropriées pour les infractions au Code seront prises chaque fois que nécessaire.

Honeywell Aerospace ne tolère aucune forme de représailles

Honeywell Aerospace s'engage à favoriser un environnement de travail où les employés se sentent à l'aise de soulever des questions et des préoccupations. La Société ne tolère pas les représailles contre toute personne qui, de bonne foi, signale une faute réelle ou suspectée ou participe à une enquête.

Un rapport fait de « bonne foi » repose sur une croyance honnête que l'information fournie est exacte et complète au mieux de la connaissance de l'individu, même si la préoccupation n'est pas finalement étayée.

Les représailles sont toute mesure défavorable prise parce qu'une personne a soulevé une préoccupation ou participé à une enquête. Les représailles peuvent être directes ou indirectes et prendre plusieurs formes, y compris, sans s'y limiter :

- Licenciement, rétrogradation ou toute autre mesure disciplinaire
- Réduction de la rémunération, des heures ou des responsabilités professionnelles
- Évaluations de performance négatives ou injustifiées
- Refus de formation, de promotion ou d'opportunités de développement
- Exclusion des réunions, des projets ou des activités normales de travail, ou réaffectation à des tâches ou horaires moins avantageux
- Harcèlement, intimidation ou tout autre comportement inapproprié

Toute conduite qui décourage, pénalise ou entrave la volonté d'une personne de s'exprimer ou de collaborer à une enquête est interdite.

Les personnes qui se livrent à des représailles sont susceptibles de faire l'objet de mesures disciplinaires, telles que de l'encadrement, des avertissements verbaux ou écrits, une suspension ou toute autre mesure corrective, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Si vous pensez avoir fait l'objet de représailles, signalez-le immédiatement en utilisant l'une des méthodes indiquées dans la section « Canaux de signalement ».

Honeywell Aerospace : Comment nous nous comportons les uns envers les autres

La promotion d'un environnement de travail positif, reposant sur le respect mutuel et sur un engagement en faveur de l'inclusion et de la sécurité, est essentielle pour conserver les meilleurs talents possibles et offrir des perspectives de croissance à nos partenaires.

Honeywell Aerospace s'engage à préserver un environnement de travail inclusif, sûr et respectueux pour l'ensemble de ses collaborateurs. Honeywell Aerospace applique une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et de toute discrimination illégale sur notre lieu de travail. Une telle conduite est strictement interdite. Cet engagement s'applique à toutes les phases de la relation d'emploi, y compris l'embauche, la promotion, la rétrogradation, le transfèrement, la discipline, la mise à pied ou la cessation d'emploi, la rémunération, l'utilisation des installations et la sélection pour la formation ou les programmes connexes.

Se respecter mutuellement et favoriser un environnement de travail positif

Chez Honeywell Aerospace, nous nous engageons à traiter les gens avec respect. Les employés doivent pouvoir travailler et apprendre dans une atmosphère sûre et stimulante où ils se sentent valorisés et acceptés. Ensemble, nous visons à fournir un environnement de travail inclusif qui favorise le respect de tous les collègues, clients et partenaires commerciaux et qui est exempt de harcèlement ou de comportement non propice à un climat de travail productif.

Honeywell Aerospace ne tolérera aucun comportement intimidant, hostile, abusif ou offensant sur ses sites professionnels. Si vous savez ou soupçonnez qu'il y a eu harcèlement illégal ou inapproprié, vous devez signaler immédiatement la situation par l'intermédiaire de l'un des canaux de signalement décrits dans la section « Canaux de signalement ».

Pour plus d'informations, consultez notre Politique relative au harcèlement au travail.

Promouvoir l'inclusion et l'ouverture d'esprit à l'échelle internationale sur le lieu de travail

Partout dans le monde, nos collaborateurs apportent une grande diversité d'expériences, de parcours, de talents et de perspectives qui constituent des atouts essentiels pour notre activité. Nous nous efforçons d'offrir un environnement inclusif où tous les employés se sentent valorisés et respectés et peuvent innover pour résoudre les problèmes les plus difficiles du monde.

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail inclusif, sûr et respectueux pour tous les employés, quels que soient leur sexe, leur race, leur couleur, leur origine ethnique, leur âge, leurs croyances religieuses, leur origine nationale, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur handicap, leur état matrimonial, leur statut d'ancien combattant, leur citoyenneté ou toute autre caractéristique protégée par la loi. Honeywell Aerospace applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination illégale ou de toute conduite visant à distinguer un employé ou un groupe d'employés sur la base des catégories protégées énumérées ci-dessus.

Pour plus d'informations, consultez nos politiques Égalité d'accès à l'emploi et Employés et postulants en situation de handicap.

Protection des données personnelles

Honeywell Aerospace favorise un environnement de travail et exploite ses activités de manière à susciter la confiance. Pour atteindre cet objectif, nous devons gérer correctement les données personnelles qui nous sont fournies par nos collègues, nos clients, nos fournisseurs et d'autres personnes. L'expression « Données personnelles » désigne toutes les informations s'appliquant directement ou indirectement à une personne physique identifiée ou identifiable. Les exemples de données personnelles comprennent : nom, adresse du domicile, adresse e-mail et numéro de téléphone personnel(le), informations de contact professionnelles, dossiers RH, numéro d'identification d'employé, données de géolocalisation, identifiants de connexion et identifiants en ligne, par exemple une adresse IP.

Nous ne devons collecter, accéder, utiliser ou divulguer des données personnelles qu'à des fins professionnelles appropriées. Par ailleurs, nous devons utiliser le minimum de données personnelles nécessaires pour accomplir une tâche et éviter de traiter des données personnelles, si l'objectif du traitement peut être atteint sans traitement de données personnelles. Il ne faut pas partager de renseignements personnels avec quiconque, au sein ou à l'extérieur de l'entreprise, qui n'en a pas besoin à des fins commerciales. Nous devons par ailleurs supprimer les données personnelles dès lors qu'elles ne sont plus nécessaires et dans le respect de la Politique de gestion des dossiers, et nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour garantir, à tout moment, la bonne sécurisation des données personnelles.

Les politiques, les pratiques et les programmes de formation de l'entreprise sont conçus pour garantir que seul le personnel autorisé a accès aux données personnelles. Si vous pensez que des données personnelles ont fait l'objet d'une divulgation, utilisation, consultation, destruction ou acquisition non autorisée, vous devez communiquer immédiatement avec le Service chargé de la confidentialité des données par l'intermédiaire du Service juridique. Le non-respect de cette exigence pourrait exposer la société à des amendes ou à des sanctions.

Lors du traitement des données personnelles, Honeywell Aerospace se conforme à la législation en vigueur ainsi qu'aux politiques de la société. Pour plus d'informations, consultez notre Politique de confidentialité, Politique de gestion des dossiers, Politique d'utilisation acceptable des informations et la Politique de classification et manipulation des informations.

Que faire si...

Je dois travailler avec une feuille de calcul qui contient les numéros d'identification du gouvernement des employés de Honeywell Aerospace. Puis-je l'envoyer à ma messagerie personnelle?

Non. Les numéros d'identification gouvernementaux et autres identificateurs nationaux constituent des « données d'identification sensibles », qui sont hautement confidentielles, qui doivent toujours être chiffrées et ne peuvent être utilisées que lorsque cela est absolument nécessaire, par exemple à des fins fiscales. Les données sensibles ne doivent pas être supprimées des systèmes de Honeywell Aerospace sans l'approbation préalable écrite du Service Juridique.

J'ai reçu une demande de partage de données personnelles à des fins d'assurance. Dois-je donner suite à cette demande?

Vous devez vous assurer que le demandeur a conclu avec Honeywell Aerospace un accord approprié relatif au traitement des données. Vous devez également ouvrir un ticket dans Red ou Red Gov afin de garantir que les données personnelles des collaborateurs sont traitées de manière appropriée en externe.

Abus de substances

L'abus d'alcool ou d'autres drogues limite notre capacité d'accomplir notre travail de façon sécuritaire, ce qui nous met tous en danger. Pour cette raison, nous ne pouvons en aucun cas travailler pour le compte de Honeywell Aerospace si nous sommes sous l'influence d'alcool, de drogues illicites, ou de médicaments sur ordonnance ou en vente libre utilisés à des fins inappropriées. Cette règle s'applique lorsque l'on assure des services à ou pour le compte de Honeywell, même si l'utilisation survient après les heures d'ouverture ou à l'extérieur des locaux de l'entreprise. En outre, nous ne pouvons jamais utiliser, posséder, transférer ou vendre des drogues illégales, ou de l'alcool, ou abuser de médicaments d'ordonnance ou de médicaments en vente libre, pendant les heures de travail ou dans les locaux de la société. Notre entreprise fait une exception à cette règle lorsque, sur autorisation, de l'alcool est donné en cadeau dans un contenant scellé ou qu'il est consommé en modération au cours d'une activité de la société.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique Alcool et drogues au travail.

Un environnement de travail exempt de violence

Dans le cadre de notre engagement envers la santé et de la sécurité, nous nous efforçons d'empêcher que surviennent des actes ou des menaces de violence à notre lieu de travail. Les personnes qui commettent un acte de violence ou qui profèrent des menaces de violence peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires, notamment le congédiement et une poursuite éventuelle au criminel. Vous devez immédiatement signaler toute menace et tout acte de violence à votre superviseur, à votre représentant local des Ressources humaines ou au service Honeywell Aerospace Global Security. Si vous pensez que quelqu'un est en danger immédiat, vous devriez également communiquer avec les autorités locales.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique Prévention de la violence.

Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire

En intégrant les considérations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement dans tous les aspects de notre activité, nous protégeons notre personnel et l'environnement, nous réalisons une croissance durable et une productivité accélérée, nous nous conformons à toutes les réglementations applicables et nous développons les technologies qui accroissent la capacité durable de notre monde. Notre système de gestion HSEPS (Santé, Sécurité, Environnement, Gérance du produit et Durabilité) reflète nos valeurs et nous guide dans la réalisation de nos objectifs professionnels. L'adhésion à notre système de gestion HSEPS permet de garantir la sécurité de nos employés, de nos communautés et de notre environnement. Le fait de ne pas respecter les exigences HSEPS, notamment l'obligation de signaler les informations concernant les incidents HSEPS, constitue une violation de notre Code. Si nous croyons que les conditions ne sont pas sécuritaires, nous devons cesser notre travail sur-le-champ. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Protéger l'environnement ».

Nous devons nous assurer que nos installations sont sécuritaires en tout temps. Cela signifie que nous ne permettons l'accès à nos lieux de travail qu'aux personnes autorisées. Si vous pensez que quelqu'un tente d'accéder de manière abusive à une installation Honeywell Aerospace, informez la sécurité du site ainsi que Honeywell Aerospace Global Security.

Et si...?

Lors d'une intervention de maintenance, un client m'a demandé d'accélérer le travail et de passer outre l'étape obligatoire consistant à réaliser l'évaluation des risques préalable à l'intervention. Sauter une étape pour plaire au client est-il approprié?

Non, sauter une étape requise n'est pas acceptable. Notre système de gestion HSEPS définit des programmes, par exemple, pour l'évaluation des risques liés aux opérations, afin de reconnaître et de gérer les dangers potentiels. Si le client insiste, arrêtez de travailler et adressez-vous à votre superviseur pour trouver une solution avec le client.

Je suis le gestionnaire de projet pour le démarrage de la production d'un nouveau produit. Lors d'une réunion de projet, un fournisseur partenaire a mentionné que le projet pourrait être accéléré parce que l'équipement est conforme aux lois et qu'un examen de la sécurité n'est pas nécessaire. Pour rattraper le temps, devrais-je autoriser l'achat du nouvel équipement sans l'examen HSE requis?

Non, contourner l'examen pourrait entraîner une violation des règlements de sécurité et un risque potentiel pour la sécurité des autres. Faites toujours appel à un représentant HSE pour effectuer un examen de l'équipement proposé afin de vous assurer qu'il répond à toutes les exigences légales et de l'entreprise.

Honeywell Aerospace : Comment agir au mieux des intérêts de notre entreprise

Nous devrions mener les affaires de Honeywell Aerospace sans influences extérieures ou préjugés personnels et prendre des décisions commerciales basées sur les meilleurs intérêts de Honeywell Aerospace.

Éviter les conflits d'intérêts

Dans le cadre de notre devoir de préserver la réputation de notre entreprise, nous devons éviter les conflits d'intérêts inappropriés. Un « conflit d'intérêts » survient lorsque nos intérêts personnels entravent ou semblent entraver notre capacité à accomplir notre travail sans parti pris. Nous ne pouvons souscrire une participation ou un investissement, ni participer à une association, si cela crée un risque de conflit d'intérêt. Si vous êtes confronté à un conflit d'intérêts potentiel ou avéré, vous devez le déclarer immédiatement sur le portail de signalement des conflits d'intérêts ou par écrit à votre supérieur hiérarchique. Les conflits d'intérêts sont souvent facilement évités s'ils sont divulgués à l'avance.

Les sections suivantes décrivent des situations qui peuvent mener à des conflits d'intérêts. Il est important de se rappeler que des conflits peuvent également être créés lorsqu'un membre de votre ménage ou de votre famille immédiate est la personne impliquée.

Cadeaux et invitations professionnelles

L'établissement de solides relations de travail avec nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux est important pour notre croissance. Les cadeaux et les divertissements servent parfois à renforcer ces liens. Nous devons néanmoins faire preuve de discernement lorsque nous offrons ou acceptons des attentions professionnelles. L'échange de cadeaux et de divertissements peut occasionner des conflits d'intérêts. Si les choses ne sont pas correctement gérées, cela pourrait être perçu comme des paiements indus, des pots-de-vin ou des tentatives de corruption. Vous ne pouvez pas accepter ou fournir un cadeau, une faveur ou un divertissement si sa finalité est inappropriée, ou si vous savez que cela est contraire à nos politiques, à la loi ou à la politique relative aux cadeaux de l'entreprise du bénéficiaire.

En général, nous pouvons offrir ou accepter un cadeau, une faveur ou un divertissement, tant que cela :

- Ne fait pas se sentir obligé le bénéficiaire ni ne donne l'impression d'une obligation
- Ne dépasse pas les pratiques commerciales locales généralement acceptées
- A une valeur nominale
- Ne peut pas être interprété comme un pot-de-vin ou un paiement illicite
- Ne viole pas la loi applicable, les politiques de la société, ou les politiques de l'entreprise du destinataire
- N'est pas sollicité

Ces règles ne s'appliquent pas au matériel promotionnel non sollicité de nature publicitaire générale, comme les crayons imprimés, les blocs-notes et les calendriers, tant que ce qui est donné ne crée pas ou ne semble pas créer d'obligation. En outre, conformément aux coutumes nationales, les cadeaux à caractère cérémoniel peuvent être autorisés, à condition que leur acceptation n'enfreigne aucune loi, ne puisse être assimilée à un pot-de-vin et ne soit pas susceptible de vous mettre, vous ou Honeywell Aerospace, dans l'embarras si elle venait à être rendue publique.

Les cadeaux des fournisseurs actuels ou potentiels (ou des autres partenaires commerciaux actuels ou potentiels) ne doivent pas être acceptés dans le cadre de la négociation d'un contrat. En outre, nous devons éviter de demander des cadeaux aux fournisseurs ou aux autres partenaires commerciaux pour des activités officielles de Honeywell Aerospace ou des hommages aux employés.

Vous devez demander conseil lorsque vous n'êtes pas certain si vous devez offrir ou accepter un cadeau d'entreprise ou un divertissement. Par ailleurs, vous devez discuter des divertissements et des cadeaux pour les clients à l'avance avec votre superviseur.

Des lois plus rigoureuses régissent les cadeaux offerts à des représentants gouvernementaux. Ces lois s'appliquent non seulement aux représentants gouvernementaux, mais aussi aux employés d'entreprises publiques ou dirigées par l'État. Vous devez respecter rigoureusement ces lois et ces règlements. N'offrez ou n'acceptez jamais une courtoisie commerciale si cela enfreint une loi ou un règlement, cause de l'embarras pour Honeywell Aerospace ou nuit à la réputation de l'entreprise. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Pas de corruption commerciale et pas de paiement indu à des agents de la fonction publique » de notre Code et nos politiques relatives aux Faveurs commerciales au profit de fonctionnaires américains, Relations avec l'administration publique et à la Lutte contre la corruption. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez consulter le Service juridique.

Et si...?

Un vendeur m'a invité à déjeuner, et j'ai accepté. Est-ce acceptable ?

Des repas occasionnels et des cadeaux d'une valeur symbolique sont normalement acceptables, tant qu'ils ne mettent pas en doute vos intentions. Vous devez demander une autorisation de conformité et déposer une demande pour « Frais de déplacements » avant de recevoir ou d'offrir des gestes commerciaux.

Je planifie un événement VIP pour les clients, à la fois privés et gouvernementaux, où des repas et des cadeaux seront fournis aux participants. Les lois locales limitent la valeur des cadeaux et des invitations offerts à certains responsables publics. Je pense que ne pas le faire serait irrespectueux; je souhaite donc offrir les mêmes cadeaux à tous les participants. Que dois-je faire?

Vous devez communiquer avec le service d'intégrité et de conformité pour obtenir des conseils et une approbation avant de procéder à l'événement, qui doit suivre la politique Honeywell Aerospace et les restrictions de la loi locale.

Intérêts financiers

À titre d'employés de Honeywell Aerospace, nous devons de façon générale éviter de faire affaire avec une entreprise dans laquelle nous avons un intérêt financier personnel. Il peut y avoir des situations où notre intérêt financier personnel dans une entreprise avec laquelle Honeywell Aerospace fait des affaires est permis. Toutefois, elles doivent être examinées par le Département juridique ou le Service Intégrité et Conformité, qui déterminera la meilleure conduite à adopter.

En outre, vous ne devez ni acquérir ni détenir un intérêt financier significatif dans une entreprise cliente, concurrente ou partenaire qui fait affaire, ou est susceptible de faire affaire, avec Honeywell Aerospace, sauf si vous avez obtenu l'autorisation du service juridique. Veillez toujours à prendre vos décisions commerciales en ayant à l'esprit les meilleurs intérêts de Honeywell Aerospace.

Et si...?

J'ai été invité à me joindre au conseil d'administration d'un organisme local sans but lucratif qui recycle et remet à neuf des appareils électroniques usagés pour les jeunes défavorisés. Aucune de mes activités n'empiètera sur celles de Honeywell Aerospace, et ma présence lors des réunions sera en dehors de mes heures de travail chez Honeywell Aerospace. Puis-je m'inscrire?

Oui. Bien qu'il n'y ait pas de conflit direct, vous devez le signaler à votre supérieur ou à votre Service des ressources humaines, ou par le Portail de soumission des conflits d'intérêts, afin d'obtenir une approbation avant de vous engager dans cette activité. Vous devez vous assurer que les activités du conseil d'administration n'interfèrent pas avec les fonctions de Honeywell Aerospace. Consultez la Politique en matière de deuxième emploi et de service en dehors de l'organisation.

Emploi secondaire

De temps à autre, vous voudrez peut-être travailler à l'extérieur de notre entreprise. Vous devez toutefois vous assurer que l'emploi que vous occupez à l'extérieur ne génère pas un conflit d'intérêts. En revanche, les salariés doivent considérer leur travail pour Honeywell Aerospace comme leur emploi principal. Nous ne devons jamais utiliser les biens corporels et les actifs incorporels de Honeywell Aerospace, notamment les documents, les biens liés à la technologie de l'information, les installations et la propriété intellectuelle, pour réaliser des activités qui ne sont pas liées à Honeywell Aerospace. Tous les emplois secondaires doivent être déclarés à votre superviseur ou sur le Portail de soumissions de conflit d'intérêts.

Pour plus d'informations, consultez la Politique en matière d'emplois secondaires et de service en dehors de l'organisation.

Et si...?

Je suis entraîneur de football dans une université locale. Je souhaite que mon équipe se rende en finale, mais je suis aussi très occupé au travail. Puis-je demander à mes subordonnés directs de m'aider avec la logistique du jeu à venir?

Non. Le fait d'utiliser les ressources de Honeywell Aerospace pour une activité d'entraîneur externe est inconvenant et crée un conflit d'intérêts. Vous devriez informer votre superviseur de vos activités de coaching et vous assurer qu'elles n'interfèrent pas avec vos tâches Honeywell Aerospace.

Les affaires avec les amis et les membres de la famille

Les relations d'affaires avec les membres de la famille et les amis peuvent entraîner un conflit d'intérêts ou l'apparition d'un conflit. Pour cette raison, vous ne devez jamais participer ou tenter d'influencer le processus d'appel d'offres, de négociation ou de contrat entre vous-même, un membre de votre famille ou un ami proche et Honeywell Aerospace. Cette règle s'applique même aux situations indirectes dans lesquelles vous-même, un membre de votre famille ou un ami proche possède ou travaille pour le compte d'une autre société, avec laquelle Honeywell Aerospace fait des affaires, ou envisage d'en faire.

Et si...?

Je veux commander des pièces de la société de mon cousin pour une utilisation dans un produit Honeywell Aerospace.
Puis-je le faire?

Vous devriez divulguer votre relation à votre superviseur et vous récuser de toute décision.
Si l'entreprise de votre cousin répond aux normes de Honeywell Aerospace elle peut rivaliser équitablement pour la commande.

Relations hiérarchiques inappropriées

Nous devons éviter les rapports hiérarchiques inappropriés. Ils peuvent mener à des risques de responsabilité pour l'entreprise et des perceptions de favoritisme et de traitement préférentiel parmi les collègues des personnes impliquées, ce qui a invariablement comme conséquence un environnement de travail malsain. Par conséquent, nous ne pouvons pas, directement ou indirectement, superviser, influencer la rémunération ou l'avancement professionnel d'un membre de la famille ou d'une personne avec qui nous avons une relation personnelle étroite, que cette relation soit sexuelle ou autre.

Et si...?

J'ai besoin d'embaucher quelqu'un rapidement et j'ai demandé à mon cousin à la recherche d'un emploi de postuler. Est-ce acceptable?

Cela pourrait apparaître comme un conflit d'intérêts. Vous devriez divulguer votre relation et ne pas être impliqué dans l'embauche. Les processus ordinaires de dotation en personnel et de gestion doivent être suivis.

Avantages personnels inappropriés

Un conflit d'intérêts peut également survenir lorsqu'un administrateur, un dirigeant ou un employé, ou un membre de sa famille immédiate, reçoit des avantages personnels indus en raison de son poste chez Honeywell Aerospace. Ces avantages peuvent comprendre des cadeaux ou des prêts d'une entité ou d'une personne avec qui notre entreprise fait affaire. Nous devons éviter d'accepter ce genre d'avantage.

En outre, un conflit d'intérêts survient si un employé d'Honeywell Aerospace aide un concurrent au détriment d'Honeywell Aerospace. Par exemple, fournir des renseignements confidentiels à un époux ou à un partenaire qui travaille pour un concurrent constituerait un conflit d'intérêts et contreviendrait à notre Code.

Et si...?

J'ai démarré ma propre entreprise et j'ai besoin de comprendre les détails des prix des fournisseurs potentiels de mon entreprise. Est-ce inapproprié d'extraire les données tarifaires de fournisseurs potentiels du système de Honeywell Aerospace?

Oui. Cela crée un conflit d'intérêts. Vous ne pouvez pas utiliser les informations de Honeywell Aerospace ou effectuer un travail pour une entreprise personnelle dans les locaux de Honeywell Aerospace ou pendant vos heures de travail. En outre, vous ne devez pas utiliser les informations confidentielles des fournisseurs de Honeywell Aerospace à des fins non autorisées.

Occasions d'entreprise

Afin de prendre des décisions d'affaires objectives au nom de Honeywell Aerospace, nous ne devons jamais concurrencer notre société. Cela signifie que nous ne pouvons pas tirer un avantage personnel des occasions d'affaires ou des investissements dont nous prenons connaissance en raison du poste que nous occupons chez Honeywell Aerospace ou par l'entremise des biens ou des informations appartenant à la société. En outre, nous ne devons jamais aider quelqu'un, y compris les membres de notre famille et nos amis, à tirer profit de telles occasions d'affaires ou d'investissements. Cela inclut les membres de notre famille et nos amis.

Protéger les biens et les renseignements de la société

La protection des actifs physiques, informationnels et numériques de Honeywell Aerospace est indispensable pour préserver notre capacité opérationnelle et honorer nos engagements envers nos clients, nos collègues et nos parties prenantes. Chaque employé joue un rôle crucial pour s'assurer que les biens de l'entreprise sont utilisés de manière responsable, bien sécurisés et gérés conformément à nos politiques et obligations légales.

Honeywell Aerospace s'engage à maintenir un environnement sécurisé où nos ressources physiques, informations confidentielles, propriété intellectuelle et systèmes technologiques sont protégés en tout temps. Nous devons prévenir le vol, l'usage abusif, la perte et tout accès non autorisé; utiliser exclusivement des outils et des systèmes approuvés; respecter l'ensemble des exigences en matière de cybersécurité, de confidentialité et de traitement des données; et signaler immédiatement tout incident de sécurité présumé ou toute compromission d'un système. Cette responsabilité s'étend à la façon dont nous travaillons dans les espaces publics, à la manière dont nous utilisons la technologie et à la façon dont nous faisons preuve de jugement avisé lors du traitement des informations de l'entreprise.

Les actifs matériels de Honeywell Aerospace

Le vol, les dommages, l'insouciance et le gaspillage ont un impact direct sur le succès de notre société. Nous devons donc nous engager à protéger les biens matériels de notre entreprise contre le vol, les dommages, la perte ou l'utilisation abusive. Cela inclut nos installations, véhicules, équipements professionnels, marchandises et fournitures. Si vous soupçonnez une fraude ou un vol, vous devez en faire part à votre gestionnaire ou à votre superviseur sur-le-champ.

L'usage occasionnel de certains équipements de la société, comme les téléphones ou Internet, à des fins personnelles est parfois accepté. Cependant, nous devons veiller à ce qu'elle soit limitée, qu'elle n'ait pas d'incidence sur notre capacité à faire notre travail pour Honeywell Aerospace et qu'elle ne viole pas la politique de l'entreprise ou la législation. Il ne faut jamais utiliser les biens de Honeywell Aerospace pour nous procurer un avantage personnel ou pour avantager une autre personne ou un organisme. Vous devez également retourner les biens de la société en votre possession à la fin de votre emploi.

Les informations confidentielles de Honeywell Aerospace

Chacun d'entre nous se voit confier les renseignements confidentiels de notre Société. Nous devons protéger ces informations sensibles en tout temps. Cela comprend habituellement des informations qui ne sont pas publiques, qui peuvent être utiles aux concurrents ou aux tiers, et qui peuvent être nuisibles à l'entreprise si elles sont divulguées. Il peut s'agir, par exemple, de plans d'affaires ou de marketing, d'informations sur les fournisseurs, de la conception de produits, de procédés de fabrication, d'informations sur le merchandising actuel et futur, et d'informations sur les employés.

Nous ne devons jamais permettre à des personnes non autorisées d'accéder aux informations confidentielles d'Honeywell Aerospace. Nous devons veiller à ne pas perdre, égarer ou laisser des informations confidentielles (ou des technologies contenant ces informations, y compris les ordinateurs, ordinateurs portables, téléphones cellulaires, appareils mobiles et logiciels) sans surveillance. De plus, si nous perdons l'équipement de la société ou un article contenant des informations confidentielles Honeywell Aerospace (par exemple, un ordinateur portable Honeywell Aerospace, un téléphone ou autre), nous devons signaler immédiatement la perte à Honeywell Aerospace Global Security.

En outre, nous ne pouvons pas discuter d'informations confidentielles de Honeywell Aerospace là où elles pourraient être entendues ou vues par des personnes qui n'ont pas besoin d'être au courant. Cela inclut les lieux publics tels que les terminaux d'aéroport, les trains et les restaurants. Cela inclut également les espaces ouverts chez Honeywell Aerospace, tels que les toilettes et les salles de repos de la société. Nous ne devons permettre l'accès aux informations confidentielles qu'aux collègues qui en ont besoin à des fins professionnelles légitimes. Nous ne devons jamais utiliser les informations confidentielles concernant la société pour obtenir un avantage personnel ou les divulguer aux tiers pour qu'ils en tirent profit. Nous ne devons jamais envoyer d'informations confidentielles d'Honeywell Aerospace par courrier électronique sur un compte de messagerie personnel et nous devons rendre toute information confidentielle d'Honeywell Aerospace en notre possession avant notre dernier jour de travail.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique de confidentialité et la Politique Classification et manipulation des informations.

Que faire si...?

Mon ordinateur portable a été volé lorsque quelqu'un est entré par effraction dans mon véhicule. Que dois-je faire?

Vous devez porter plainte à la police, avertir votre supérieur et déposer un formulaire pour signaler le vol de votre ordinateur portable ou communiquer avec le IT Service Desk pour obtenir de l'aide afin de remplir le formulaire. Les employés ne doivent pas laisser d'appareils sans surveillance dans un véhicule, même s'il est verrouillé.

Je soupçonne que mon système a été compromis après avoir cliqué sur un lien dans un courriel qui semblait être légitime. Que dois-je faire?

Vous devriez utiliser le bouton « Signaler un message » dans votre barre d'outils Outlook pour signaler le courriel, ou si ce n'est pas disponible, le transférer à security@honeywellaerospace.com.

Programme de prévention des menaces internes

Nous nous engageons à protéger notre personnel, nos informations et nos systèmes contre les menaces internes et externes grâce à nos Opérations de gestion des menaces et à notre Programme de menaces internes. Notre équipe mondiale de répondants aux cyberincidents, de professionnels du renseignement menaçant et de spécialistes des programmes surveille continuellement notre environnement — par courriel, réseaux et autres systèmes numériques — pour détecter toute activité suspecte, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Nous enquêtons rapidement sur les menaces potentielles, en collaborant avec des partenaires internes et externes pour répondre efficacement tout en minimisant les perturbations des opérations commerciales. Lorsque des risques potentiels sont identifiés, nous évaluons leur nature et leur portée, déterminons qui ou quoi pourrait être affecté, et prenons les mesures appropriées pour contenir et prévenir de futurs incidents. Grâce à la vigilance, la collaboration et l'expertise, nous protégeons les actifs, les utilisateurs et la réputation de Honeywell Aerospace.

La propriété intellectuelle de Honeywell Aerospace

Nous travaillons avec diligence pour protéger la propriété intellectuelle de notre société. La « propriété intellectuelle » comprend tous les brevets, marques déposées, droits d'auteur ou autres actifs incorporels de notre entreprise, comme les idées, les inventions, les processus ou les conceptions créés pendant le temps de travail, aux frais de l'entreprise, en utilisant les ressources de l'entreprise ou dans le cadre de nos fonctions. Nous identifierons toutes les nouvelles inventions que nous ferons et les dirigerons vers le Service juridique pour la protection des brevets, des droits d'auteur ou des secrets commerciaux. Vous devez signaler toute utilisation présumée de la propriété intellectuelle de notre société au service juridique.

Respect des droits de propriété intellectuelle de tiers

Nous respectons les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Cela signifie que nous ne devons jamais enfreindre sciemment les droits d'auteur, les marques ou les brevets d'autrui. Nous ne devons pas télécharger des logiciels sans licence sur les ordinateurs de l'entreprise ni dupliquer, publier ou distribuer des documents protégés par des droits d'auteur. Nous ne téléchargerons pas de chansons, de photographies et de vidéos sans le consentement du propriétaire légitime. En outre, nous ne devons pas divulguer ou utiliser les informations confidentielles de nos employeurs antérieurs.

Consultez notre Politique Octroi de licences concernant la propriété intellectuelle de Honeywell Aerospace pour plus d'informations.

Et si...?

Il m'arrive souvent de travailler et de prendre des appels professionnels dans des lieux publics. Puis-je discuter des affaires Honeywell Aerospace de cette façon?

Vous pouvez prendre des appels dans des lieux publics, mais vous ne devriez pas discuter d'informations exclusives ou confidentielles.

Je veux utiliser mon appareil pour examiner et travailler sur des documents liés à l'entreprise tout en utilisant les transports en commun. Est-ce un problème?

C'est possible. Lorsque vous utilisez des appareils de l'entreprise dans des lieux publics dans le cadre de vos activités professionnelles, vous devez toujours protéger vos écrans des regards indiscrets. Vous devez également verrouiller et sécuriser votre poste de travail lorsqu'il n'est pas utilisé. Assurez-vous de sécuriser toutes les connexions au Wi-Fi public en connectant votre appareil à votre réseau privé virtuel (VPN).

Utiliser les ressources de la technologie de l'information

Honeywell Aerospace donne à beaucoup d'entre nous l'accès à divers systèmes de communication électronique à utiliser dans notre travail quotidien. Cela inclut les systèmes informatiques et téléphoniques, les ordinateurs et téléphones cellulaires, les appareils mobiles et les logiciels. Nous avons le devoir de protéger en tout temps ces systèmes et les technologies qui nous sont fournies. Cela signifie que nous devons tous faire notre possible pour éviter tout dommage, préjudice, perte et accès non autorisé à ces ressources. Assurez-vous de respecter toutes les mesures de sécurité et les mesures de contrôle interne en place pour les ressources que vous utilisez. Verrouillez et sécurisez toujours votre poste de travail, votre ordinateur portable ou votre appareil mobile s'il est laissé sans surveillance dans un lieu public ou sur un site Honeywell Aerospace, même pour une courte durée. Protégez vos données d'accès à tous les périphériques et comptes Honeywell Aerospace. Ne partagez jamais vos données d'accès avec un agent non autorisé. Lorsque vous devez communiquer votre mot de passe à un agent autorisé à des fins d'assistance technique, changez votre mot de passe immédiatement après la résolution du problème technique.

N'oubliez pas que les messages électroniques (comme les courriels, les messages instantanés et les messages texte) constituent des enregistrements permanents de vos communications. Ces communications peuvent être altérées et retransmises sans votre autorisation. Pour cette raison, soyez particulièrement prudent lorsque vous rédigez des messages électroniques ou des lettres sur du papier à en-tête de la société ou lorsque vous utilisez des ressources Honeywell Aerospace.

Faites preuve de bon jugement et d'intégrité lorsque vous utilisez ces systèmes et ces technologies. N'utilisez que des systèmes, des appareils, des supports de stockage et/ou des services approuvés pour traiter, stocker ou transmettre des informations Honeywell Aerospace. N'installez pas de logiciels non approuvés sur les ordinateurs Honeywell Aerospace, les serveurs de réseau ou d'autres ressources d'information Honeywell Aerospace sans avoir reçu l'autorisation préalable du service informatique de Honeywell Aerospace. N'acceptez pas d'accords avec des tiers, comme des accords de services sur le nuage ou de clics, au nom d'Honeywell Aerospace. Ne téléchargez pas ou n'envoyez pas de contenu inapproprié, sexuellement explicite, illégal ou offensant via ces ressources. Vous ne pouvez pas non plus vous servir de ces ressources pour faire du travail à l'extérieur. Dans la mesure où la législation locale le permet, vous ne devez pas avoir d'attente en matière de confidentialité lorsque vous utilisez les ressources de l'entreprise, car Honeywell Aerospace peut surveiller votre utilisation personnelle des ressources de l'entreprise. Cependant, il est important de noter que notre Société n'interfère en aucune façon dans notre vie privée à moins que notre conduite soit interdite par la loi, gêne nos performances au travail ou porte atteinte à notre environnement de travail ou à la réputation de Honeywell Aerospace.

Et si...?

Je travaille dans un café en utilisant un appareil Honeywell Aerospace. Après avoir terminé le travail, je me connecte à un Wi-Fi personnel pour télécharger mon émission de télévision préférée. Est-ce approprié?

Une utilisation non professionnelle limitée dans le temps et/ou qui n'abuse pas des ressources de la Société et suit toutes les politiques de Honeywell Aerospace peut être autorisée à la discrétion de votre responsable. Les employés doivent toujours agir de manière éthique et légale et toujours obtenir l'autorisation du directeur d'utiliser un actif de Honeywell Aerospace à des fins autres que d'affaires. Pour éviter les menaces de cybersécurité, n'utilisez jamais de réseaux Wi-Fi publics ouverts, car ceux-ci ne sont pas protégés. Lorsque de telles connexions sont la seule option, le VPN doit être utilisé.

J'ai besoin de partager des informations confidentielles avec un fournisseur pour terminer un projet et celui-ci m'a suggéré de téléverser les fichiers vers un nuage tiers. Que dois-je faire?

Vous devez d'abord utiliser les méthodes de transfert approuvées par Honeywell Aerospace IT. Si une autre méthode est nécessaire, travaillez avec Honeywell Aerospace IT pour approbation. Notez que les données à accès limité et celles relatives aux contrôles des exportations ne peuvent en aucun cas être téléversées dans un service infonuagique quelconque. Communiquez avec votre responsable chargé du respect des règles d'exportation pour des conseils.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique d'utilisation acceptable des informations.

Utilisation responsable de l'IA

Honeywell Aerospace s'engage à l'utilisation responsable de l'IA et de l'IA générative, et nous intégrons des principes de responsabilité, de sécurité, de fiabilité, d'équité, de confidentialité, de protection de la propriété intellectuelle, de transparence et de durabilité pour éclairer la prise de décision dans toutes les utilisations de l'IA chez Honeywell Aerospace. Bien que la Société encourage l'innovation par l'utilisation d'outils d'IA, vous devez obtenir les autorisations appropriées pour les nouveaux cas d'utilisation de l'IA ou de l'IA générative, lorsque cela est nécessaire, et utiliser uniquement les outils d'IA autorisés qui vous sont fournis par Honeywell Aerospace à des fins professionnelles.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez vous reporter au Cadre de gouvernance de l'IA responsable de Honeywell Aerospace et à la Politique d'IA responsable de Honeywell Aerospace.

Et si...?

Je veux utiliser un outil d'IA pour m'aider dans mon travail, y compris en résumant et en rédigeant des courriels de travail. Puis-je le faire? Et puis-je utiliser mon adresse courriel personnelle ou mon compte pour accéder aux outils GenAI publics à des fins professionnelles?

Nous vous encourageons à utiliser l'IA pour maximiser l'innovation et gagner en efficacité tant que vous le faites en utilisant des outils d'IA approuvés par Honeywell Aerospace tels que Microsoft 365 Copilot, qui peuvent vous aider à résumer et à rédiger des courriels. Les autres outils approuvés figurent dans la Norme relative à l'IA générative. Vous ne pouvez PAS utiliser les outils GenAI publics à des fins professionnelles, ni contourner les contrôles de sécurité et les politiques mis en place pour protéger les données Honeywell Aerospace, par exemple en utilisant votre adresse courriel personnelle ou votre compte à des fins professionnelles.

Réseaux sociaux et plateformes de réseautage

Les médias sociaux ont changé la façon dont beaucoup d'entre nous partagent de l'information. Si les réseaux sociaux créent de nouvelles possibilités de communication et de collaboration, ils entraînent également des responsabilités supplémentaires que nous devons connaître et respecter. Les sites de « médias sociaux » comprennent une vaste gamme de sites Web et de ressources en ligne. Il s'agit notamment des sites de réseaux sociaux (comme Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, YouTube et LinkedIn), des blogues, des sites de partage de photos et de vidéos, des forums et des salons de discussion, parmi beaucoup d'autres. Si votre poste chez Honeywell Aerospace vous oblige à publier des messages sur ces sites, en tant que représentant d'Honeywell Aerospace, vous ne devez le faire qu'à des fins professionnelles autorisées par Honeywell Aerospace et afficher exclusivement des informations conformes au présent Code et aux politiques de la Société. Agissez de façon responsable dans vos interactions personnelles sur les « médias sociaux ». Ce que vous publiez peut avoir un impact négatif sur la réputation d'Honeywell Aerospace. Veillez à protéger notre réputation en tout temps. Ne publiez jamais d'informations confidentielles sur Honeywell Aerospace ou nos collègues, clients, fournisseurs ou partenaires commerciaux sur ces sites.

Pour plus d'informations, consultez notre Politique Médias sociaux.

Et si...?

Je suis enthousiaste à l'idée d'un nouveau projet commercial potentiel pour Honeywell Aerospace. Je souhaite partager la nouvelle sur mon compte Facebook. Cela pose-t-il problème?

Oui. Les employés de Honeywell Aerospace ne sont pas autorisés à partager des informations confidentielles ou exclusives concernant les projets potentiels de l'entreprise sur leurs réseaux sociaux ou d'autres plateformes.

Je suis très fier d'avoir conclu un accord d'affaires qui sera présenté sur le site de Honeywell Aerospace. Je veux le partager sur mes comptes LinkedIn et Twitter. Quelle est la bonne façon pour moi de partager cette nouvelle dans mes médias sociaux?

Si vous avez répertorié Honeywell Aerospace comme votre employeur et que vous incluez une divulgation de votre relation avec Honeywell Aerospace sur votre message, vous pouvez partager un lien vers l'article Honeywell Aerospace.com. Vous pouvez également partager tous les messages qui apparaissent sur les canaux officiels externes Honeywell Aerospace.

Je lisais un article en ligne qui contenait des informations inexactes sur les produits Honeywell Aerospace. Je réponds rapidement dans la section des commentaires pour corriger une telle déclaration. Est-ce acceptable?

Vous n'êtes pas autorisé à parler au nom de Honeywell Aerospace. Au lieu de cela, vous devriez aviser votre gestionnaire et l'équipe des communications, qui déterminera si et comment répondre.

Délit d'initié

La politique de Honeywell Aerospace établit des normes pour les employés et les autres personnes qui détiennent des informations importantes, et interdit le délit d'initié. Pendant votre emploi chez Honeywell Aerospace, vous pourriez prendre connaissance d'informations privilégiées importantes concernant Honeywell Aerospace ou une autre entreprise qui n'ont pas encore été rendues publiques. L'utilisation ou la transmission à autrui de ces informations pour en tirer un avantage financier ou un gain personnel constitue une violation de notre politique sur le délit d'initié et pourrait également violer la législation sur les valeurs mobilières. Ces lois interdisent à toute personne qui possède « des informations privilégiées » à propos d'une société d'échanger ses titres ou actions ou de divulguer de telles informations à des tiers pouvant en faire commerce. Les violations de ces lois peuvent entraîner des sanctions civiles et pénales.

De plus, il vous est interdit de participer à des marchés de prédiction, des paris, des contrats d'événements ou à toute autre activité spéculative ayant pour sujet Honeywell Aerospace, ou si des informations confidentielles de Honeywell Aerospace, y compris celles concernant des tiers avec lesquels Honeywell Aerospace entretient ou pourrait envisager une relation, sont utilisées pour participer à de telles activités. Les paris personnels, les contrats d'événements ou toute activité spéculative impliquant Honeywell Aerospace ou des informations confidentielles liées à Honeywell Aerospace ou Honeywell peuvent être illégaux, entraîner une utilisation inappropriée des informations de l'entreprise et également créer un conflit d'intérêts.

Voici quelques exemples d'informations privilégiées importantes

Les « informations privilégiées importantes » sont des informations auxquelles le public investisseur n'a généralement pas accès et qui, si elles sont divulguées, doivent raisonnablement influer sur le prix d'une valeur mobilière ou influer sur votre décision d'acheter, de vendre ou de détenir une valeur mobilière. Voici quelques exemples d'informations privilégiées importantes : résultats financiers non annoncés ; fusions, acquisitions et cessions ; résultat de contentieux importants ; changement de contrôle ; changement au niveau de la haute direction ; ou événement important en matière de cybersécurité.. Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive et des informations privilégiées importantes peuvent découler d'autres événements qui ne sont pas énumérés ici. Consultez la Politique sur les délits d'initiés pour de plus amples informations sur les informations privilégiées importantes.

Afin d'éviter toute violation de notre politique relative aux délits d'initiés et de la législation sur les valeurs mobilières, VOUS NE DEVEZ PAS :

- Acheter ou vendre des actions d'une quelconque société, ni recommander l'achat ou la vente d'actions d'une quelconque société, y compris Honeywell Aerospace, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de membres de votre famille, d'autres personnes ou d'autres entités, si vous détenez des informations privilégiées significatives concernant cette société.
- Communiquer des informations privilégiées significatives à des personnes extérieures à la Société, sauf si cette communication est nécessaire aux activités commerciales de la Société et qu'elle est effectuée dans le respect des mesures de confidentialité.

De par leur position au sein de la Société, certaines personnes (par exemple les directeurs, administrateurs et d'autres postes clés de la Société impliqués dans certaines activités financières et prévisionnelles) sont considérées comme étant en possession d'informations privilégiées importantes et sont à ce titre qualifiées « d'initiés ». Ces personnes sont soumises à des restrictions supplémentaires (par exemple des procédures d'autorisations préalables) qui sont plus largement décrites dans la Politique sur les délits d'initiés.

Si vous disposez d'informations privilégiées importantes sur une entreprise (y compris Honeywell Aerospace), vous ne pouvez négocier les titres de cette société qu'une fois que les informations sont mises à la disposition des investisseurs ordinaires par le biais de sources médiatiques appropriées.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de conseils à ce sujet, veuillez consulter le Service juridique.

Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos clients

L'établissement de relations mutuellement bénéfiques avec nos clients est important pour notre succès en tant qu'entreprise. Le maintien de ces rapports exige que nous fournissions des produits sécuritaires de haute qualité et que nous respections la loi dans toutes nos interactions avec nos clients gouvernementaux ou commerciaux.

Fournir des produits et des services de qualité

Nous nous efforçons de fournir des produits et des services qui répondent ou dépassent les exigences de nos clients en matière de qualité, de fiabilité et de valeur.

Nos clients s'attendent à ce que nous nous conformions à toutes les normes de contrôle de la qualité qui régissent nos tâches. Cela comprend les lois et les règlements applicables, ainsi que les procédures de contrôle interne visant à favoriser la fabrication sécuritaire de biens de qualité. Nous devons aussi respecter en tout temps chacune des modalités contractuelles, ainsi que les modalités qui ont été prédéfinies par les clients.

En plus de nous tenir responsables de la qualité des biens et services, nous devons également tenir nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux responsables d'assurer la qualité des produits et services qu'ils nous fournissent.

Et si...?

J'ai découvert un problème potentiel de sécurité du produit lors des tests de routine de la chaîne de production. Dois-je en parler, même si je ne connais pas tous les détails?

Oui. La production et la vente de produits potentiellement dangereux pourraient causer des blessures. Vous devez signaler le problème immédiatement, même si vous n'êtes pas sûr qu'il s'agit d'un problème. Vous devez en informer votre supérieur, la personne responsable de l'assurance qualité et le représentant santé et sécurité dès que possible. Si vous estimez que vos préoccupations ne sont pas traitées de manière adéquate, vous devez les signaler au service juridique ou par l'intermédiaire de la ligne d'assistance Aero Integrity, comme indiqué dans la section « Canaux de signalement ».

Solliciter des contrats de façon ouverte et honnête

Nos actions sur le marché nous définissent en tant que société. En rivalisant sur la qualité de nos produits et services, nous défendons la réputation d'Honeywell Aerospace. Nous ne devons jamais tenter de limiter les occasions concurrentielles de nos rivaux de manière trompeuse ou frauduleuse.

En outre, nous ne devons jamais tirer profit des autres en nous servant de pratiques commerciales injustes. Cela signifie que nous veillons à ne pas déformer la qualité, les caractéristiques ou la disponibilité de nos produits ou services. De plus, nous ne dénigrons pas les produits ou services de nos concurrents et ne faisons pas de fausses déclarations à leur sujet. Nous devons également tenter de remporter des contrats grâce à la qualité de nos produits et de nos employés, et non pas en nous servant de moyens inappropriés.

Pas de corruption commerciale et pas de paiements irréguliers à des représentants du gouvernement

Nous ne devons pas solliciter, donner ou recevoir de pots-de-vin commerciaux ou de ristournes illégales. Nous devons aussi faire attention de ne pas donner l'impression qu'une telle inconduite s'est produite. La « corruption commerciale » comprend généralement toute situation dans laquelle un employé de Honeywell Aerospace ou une personne agissant au nom de Honeywell Aerospace offre ou donne quelque chose de valeur dans l'intention d'influencer de manière inappropriée une action ou une décision commerciale. Les « pots-de-vin » se produisent habituellement lorsqu'un employé reçoit un avantage personnel inapproprié dont la contrepartie est de faire ou ne pas faire quelque chose pour le compte de Honeywell Aerospace. Honeywell Aerospace ne tolère pas la subornation ou les paiements illégaux, qu'ils soient faits directement ou par l'entremise d'un tiers.

En plus d'éviter les situations de subornation et de paiements illégaux, nous nous conformons à toutes les lois anti-corruption relatives aux paiements illégaux versés aux représentants gouvernementaux. Les « paiements indus » incluent les paiements directs et indirects, les paiements de facilitation ou l'offre, la promesse ou l'autorisation de paiement ou de toute chose de valeur à un responsable public afin d'influencer indument des décisions ou des actes gouvernementaux pour obtenir ou conserver un contrat ou se procurer un avantage commercial. Notez que les paiements irréguliers peuvent prendre la forme d'argent liquide, de cadeaux ou de divertissements somptueux.

Les « Les fonctionnaires » comprennent les fonctionnaires d'entités gouvernementales, d'organisations internationales et de partis politiques, les employés d'entreprises publiques, et même les employés d'entreprises détenues ou contrôlées par le gouvernement et les partenaires de coentreprises.

Honeywell Aerospace interdit les paiements illégaux aux représentants gouvernementaux. Il importe de vous souvenir que le fait de participer à la corruption ou même d'être perçu comme ayant participé à ce genre d'activité peut vous exposer, tout comme notre entreprise, à des sanctions criminelles.

Ne retenez jamais les services d'un tiers pour faire un paiement illégal à un responsable gouvernemental et ne participez pas à une transaction dans laquelle vous soupçonnez qu'un tiers effectue de tels paiements. Si vous le faites, vous violez le Code et les lois anti-corruption. Nous devons sélectionner avec soin tous les tiers en nous servant de nos procédures de diligence raisonnable avant de retenir leurs services.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter notre Politique anticorruption ainsi que la section « Cadeaux et frais de représentation » de notre Code.

Et si...?

Je souhaiterais désigner la société Sales Rep Co en qualité de représentant commercial afin d'aider Honeywell Aerospace à obtenir de nouveaux projets auprès d'un ministère de la Défense étranger. J'ai appris que le propriétaire de Sales Rep Co siège également au conseil d'administration de l'entreprise publique de défense qui constitue mon principal client potentiel. Je pense qu'il s'agit d'une excellente occasion pour Honeywell Aerospace, car le propriétaire aurait accès à tous les niveaux de cette entreprise Y a-t-il quelque chose qui devrait m'inquiéter?

Oui, il existe un conflit d'intérêts potentiel lié au chevauchement des devoirs d'État du propriétaire de Sales Rep Co avec les obligations de Sales Rep Co envers Honeywell Aerospace. Vous devez immédiatement communiquer avec le service d'intégrité et de conformité. De plus, Honeywell Aerospace interdit les structures de rémunération basées sur des commissions pour les intermédiaires de vente sauf si cela est (i) requis par la loi locale, et (ii) approuvé par le Service Intégrité et Conformité.

Que faire si...?

Je crains que Honeywell Aerospace perde un gros contrat si nous refusons de payer un pot-de-vin à un responsable local. Il semble que nos concurrents ne soient pas limités comme nous le sommes chez Honeywell Aerospace Que dois-je faire?

Conformément à la politique de Honeywell Aerospace et à la loi, et ce quel que soit le domaine d'affaires, il est inapproprié et illégal de verser un pot-de-vin ou de fournir des avantages à un fonctionnaire, directement ou par l'intermédiaire d'un vendeur. Aucun contrat ne vaut la peine de violer la loi ou nos normes d'intégrité d'affaires. Les dommages potentiels à long terme pour la réputation et la crédibilité d'Honeywell Aerospace compensent largement le gain à court terme de l'obtention du contrat. Souvent, les rumeurs selon lesquelles nos concurrents enfreignent ces règles sont infondées, et lorsqu'elles sont vraies, cela entraînera finalement des sanctions pour ces entreprises. Nous agissons conformément à nos valeurs et au Code et ne justifions pas nos actions sur la base de normes inférieures potentielles que d'autres entreprises pourraient utiliser.

J'attends d'entrer dans un pays lorsque l'agent d'immigration me demande un « don » pour que mon visa soit traité. J'ai entendu dire que c'est la norme, et les visiteurs donnent un petit montant pour accélérer le processus. Je paie le « don » au fonctionnaire, et il tamponne mon passeport. Puis-je le faire rembourser par Honeywell Aerospace?

Non, dans ce cas, votre vie n'était pas en danger, vous n'auriez donc pas dû payer et ne pouvez pas réclamer de l'argent à Honeywell Aerospace. Honeywell Aerospace interdit les paiements de facilitation ou les paiements aux fonctionnaires pour accélérer les approbations gouvernementales de routine, sauf si la vie de l'employé est en danger. Ces frais constituent une violation des lois anti-corruption dans la plupart des pays. Dans de telles situations, les employés de Honeywell Aerospace doivent communiquer avec le Service Global Security ou le Service Intégrité et Conformité.



Respecter les lois relatives à la concurrence internationale

La concurrence loyale crée un marché sain et assure à nos clients l'accès aux meilleurs produits et services, les plus innovants, à des prix concurrentiels. Nous nous engageons à mener nos activités légalement et avec intégrité dans tous les pays où nous opérons et à nous conformer à toutes les lois applicables en matière de concurrence (antitrust). Ces lois sont souvent complexes, mais elles ont pour objectif de favoriser l'ouverture des marchés et de prohiber les comportements susceptibles de limiter le commerce de manière injuste.

Pourquoi c'est important
Maintenir une concurrence équitable renforce notre réputation, soutient l'innovation et protège nos relations avec les clients, les partenaires et les organismes de réglementation. Les violations peuvent miner la confiance et nuire à la crédibilité de l'entreprise. Nous ne devons jamais utiliser de moyens illégaux ou contraires à l'éthique pour obtenir des informations sur d'autres entreprises.

Ce que cela signifie pour vous

- Ne discutez ni n'échangez des informations sensibles sur le plan concurrentiel avec des concurrents, y compris les prix, les offres, les coûts, les clients, les territoires ou les stratégies d'affaires.
- Ne jamais conclure d'ententes ou d'accords avec des concurrents pour fixer les prix, truquer les offres ou diviser les marchés, territoires ou clients.
- Si un concurrent tente de discuter de sujets inappropriés, interrompez immédiatement la conversation et signalez l'incident à votre superviseur ou au département juridique.
- Faites preuve de prudence lors de la participation à des réunions d'associations professionnelles, des événements industriels ou des rassemblements informels où des concurrents peuvent être présents.

Travailler avec les clients, fournisseurs et partenaires
Les lois sur la concurrence s'appliquent également à nos relations avec les fournisseurs, distributeurs et clients. Cela signifie que nous :

- Ne concluez pas d'ententes qui restreignent la concurrence, telles que des restrictions de prix de revente inappropriées, des arrangements d'attachement ou des refus de faire des affaires.
- Gérez et enregistrez correctement les coûts et les conditions commerciales afin d'assurer la transparence et la conformité.

Protection des informations sensibles

- Ne partagez ni n'échangez d'informations sur la rémunération ou les avantages sociaux des employés avec des concurrents.
- Ne concluez aucun accord avec d'autres entreprises visant à s'abstenir mutuellement de démarcher ou d'embaucher leurs employés.
- N'obtenez et n'utilisez des informations sur la concurrence qu'à partir de sources légales, éthiques et autorisées, et traitez traitez-la conformément à la politique de l'entreprise.

En cas de doute
si vous n'êtes pas certain qu'une discussion, un accord ou une activité pourrait poser des problèmes de conformité à la législation sur la concurrence, demandez conseil au département juridique avant de procéder.

Pour plus d'informations, voir notre Politique de conformité antitrust. Veuillez noter que le non-respect de ces lois peut exposer aussi bien les personnes concernées que notre entreprise à de graves conséquences. Si vous avez des questions supplémentaires, communiquez avec le Service juridique avant d'agir.

Et si...?

Un de mes amis travaille pour un concurrent de Honeywell Aerospace. Il me révèle l'intention de son entreprise d'augmenter les prix des produits qui sont en concurrence directe avec Honeywell Aerospace. Je pense que ces informations pourraient être importantes pour Honeywell Aerospace et servir à prendre des décisions commerciales à l'avenir. Que dois-je faire?

Vous devriez mettre fin à la conversation immédiatement et fournir un résumé écrit au service juridique. S'engager dans des discussions avec des concurrents portant sur des informations sensibles non publiques et concurrentielles peut donner l'impression d'un accord illégal et anticoncurrentiel entre entreprises, ce qui peut avoir de graves conséquences pour toutes les parties prenantes; cela peut en effet constituer une preuve indirecte de conspiration.

Respecter des procédures de facturation exactes

Notre réputation sur le marché est un atout essentiel de l'entreprise. Pour ce motif, nous devons indiquer avec exactitude le prix de vente ou le coût des biens ou services vendus, et les autres conditions de vente sur toutes les factures des clients. Nous avons tous la responsabilité de garder des registres exacts et exhaustifs, afin que Honeywell Aerospace puisse respecter cet engagement. Ne falsifiez jamais aucun enregistrement (carte de pointage, rapport de dépenses, chiffres de vente, enregistrements de tests ou de qualité, ou tout autre type d'enregistrement créé au cours de votre travail pour notre société) et ne faites jamais d'entrées trompeuses ou artificielles dans les livres ou enregistrements d'Honeywell Aerospace

Imputation de la main-d'œuvre

Nous nous engageons à l'enregistrement exact, honnête et opportun de toutes les heures travaillées, en veillant à ce que le temps soit imputé uniquement au projet, contrat ou tâche approprié qui reflète le travail réellement effectué. Les employés doivent attribuer leur temps uniquement aux activités pour lesquelles ils sont autorisés et ne doivent jamais déformer, transférer ou dissimuler des charges de main-d'œuvre. Une facturation de main-d'œuvre précise est essentielle pour maintenir l'intégrité de nos processus de facturation client, d'estimation des coûts et de rapports financiers, ainsi que pour assurer la conformité aux politiques applicables et aux exigences contractuelles. Tous les coûts – y compris ceux qui ne sont pas admissibles ou ne sont pas remboursables – doivent être correctement identifiés et enregistrés sous les codes d'imputation appropriés. Les employés sont responsables de saisir leur temps rapidement, de conserver la documentation justificative appropriée lorsque requis, et de demander des conseils s'ils ne savent pas comment enregistrer la main-d'œuvre ou les coûts. Les gestionnaires doivent renforcer une culture d'intégrité dans la gestion des charges de main-d'œuvre, assurer une formation et une supervision adéquates, et ne jamais encourager ni tolérer des pratiques qui compromettent la précision ou la conformité.

Veuillez vous reporter à notre Politique relative à l'enregistrement du temps de travail et aux pratiques salariales.

Respecter les informations confidentielles des clients

Il arrive que nos clients nous communiquent leurs informations confidentielles afin que nous puissions leur fournir des produits et des services. Il est de notre responsabilité d'utiliser, de stocker et de sauvegarder soigneusement ces informations d'une manière conforme à toutes les lois applicables. Nous devons tous prendre les mesures nécessaires pour protéger ces informations et nous assurer qu'elles ne sont utilisées qu`à des fins commerciales approuvées.



Interactions avec les clients gouvernementaux

Pour certains d'entre nous, notre travail implique des contrats avec des entités gouvernementales, y compris des entreprises détenues ou contrôlées par le gouvernement. Dans ces cas, nous avons le devoir de connaître et de suivre les politiques applicables de la Société et les lois, règles et réglementations établies qui régissent nos interactions avec les clients gouvernementaux. Il est important de noter que ces règles sont parfois plus strictes et plus complexes que celles qui régissent nos transactions avec nos clients commerciaux.

Nous devons toujours nous conduire avec honnêteté et intégrité lorsque nous tentons d'obtenir des contrats gouvernementaux. Entre autres, cela signifie que :

- Nous ne devons pas agir de manière à conférer à Honeywell Aerospace un avantage concurrentiel injuste, comme obtenir ou utiliser des informations sensibles sur les approvisionnements.
- Toutes les représentations que nous faisons, y compris concernant les prix et les soumissions, doivent être exactes et complètes.
- Nous ne devons jamais offrir, solliciter, promettre, donner ou accepter une quelconque forme de pot-de-vin ou de ristourne à ou de la part d'un client gouvernemental réel ou potentiel.
- Nous ne devons jamais offrir, solliciter, promettre, donner ou accepter une quelconque forme de pot-de-vin ou de ristourne à ou de la part d'un client gouvernemental réel ou potentiel.
- Nous devons nous assurer que nous n'utilisons que des consultants réputés, des agents de vente ou d'autres entrepreneurs indépendants de services professionnels à des fins légales légitimes.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Pas de corruption commerciale et pas de paiement indu à des agents de la fonction publique » de notre Code et nos politiques relatives aux Faveurs commerciales au profit de fonctionnaires américains, Relations avec l'administration publique et à la Lutte contre la corruption.

Tous les états et registres que nous fournissons aux clients gouvernementaux (y compris les rapports sur les installations et la qualité, ainsi que sur les données relatives aux coûts et aux prix), doivent être exacts.

Embauche ou engagement d'anciens employés gouvernementaux

Nous devons respecter tous les règlements applicables régissant les entretiens que nous avons avec les personnes qui sont ou ont été à l'emploi du gouvernement concernant les possibilités d'emploi chez Honeywell Aerospace. Nous avons tous la responsabilité d'éviter ce genre de conflit d'intérêts. Les contacts ou les entretiens concernant l'embauche avec les personnes qui sont ou ont été à l'emploi du gouvernement sont soumis à des règles et des procédures particulières. Ces règles peuvent également restreindre le travail que les anciens employés du gouvernement effectuent pour le compte de notre entreprise.

Veuillez consulter notre Politique d'embauche ou d'engagement d'anciens fonctionnaires.

Protection de l'information classifiée

Nous sommes également tenus de protéger les informations classifiées et les autres informations sensibles que nous obtenons dans le cadre du travail que nous effectuons pour nos clients gouvernementaux. Comme l'exigent les conditions de nos contrats gouvernementaux et la législation applicable, nous ne devons donner accès à ces renseignements qu'aux personnes qui doivent les connaître pour des raisons commerciales et qui ont obtenu l'autorisation appropriée du gouvernement ou d'autres entités. Nous ne devons pas partager, distribuer ou divulguer des renseignements gouvernementaux classifiés ou autrement sensibles d'une manière qui violerait les conditions de nos contrats gouvernementaux.

Divulgation obligatoire

Honeywell Aerospace se conforme à toutes les lois et règlements applicables qui exigent la divulgation de certains types d'inconduite aux clients gouvernementaux ou aux organismes de réglementation. Cela peut inclure des violations présumées impliquant fraude, conflits d'intérêts, pots-de-vin ou gratifications illégales, ainsi que certaines erreurs de facturation ou de tarification et des paiements excessifs de clients liés aux contrats gouvernementaux.

Si vous prenez connaissance de telles violations ou les soupçonnez, vous devez sans délai signaler vos préoccupations par les « canaux de signalement » appropriés ou consulter Integrity and Compliance ou le Legal Department.

Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos fournisseurs

Les fournisseurs d'Honeywell Aerospace sont nos partenaires dans notre quête continue de satisfaction de la clientèle. Le haut niveau des matériaux, des biens et des services qu'ils fournissent est directement lié à la qualité, la fiabilité, la valeur et la livraison rapide des produits Honeywell Aerospace à nos clients.

Établir des relations à long terme avec les fournisseurs

Ensemble, nous nous efforçons de bâtir des relations à long terme avec nos fournisseurs. Nous n'utilisons que des critères légitimes et liés à l'entreprise pour choisir nos fournisseurs. Notre entreprise ne conclut des ententes de représentation ou de fourniture qu'avec les entreprises qui ont des antécédents d'intégrité et un engagement à cet égard. En outre, nous ne tirons jamais avantage de nos fournisseurs en utilisant abusivement des informations confidentielles, faisant de fausses déclarations concernant des faits importants ou ayant recours à d'autres pratiques transactionnelles déloyales.

Honeywell Aerospace permet à ses fournisseurs de faire concurrence équitablement sur la base de la qualité de leurs produits et de leurs services. Nous ne nous laissons pas influencer par des cadeaux ou des avantages de quelque nature offerts par nos fournisseurs actuels ou éventuels. Un repas ou un divertissement occasionnel dans le cours normal des relations d'affaires peut être autorisé, pourvu que :

- Le représentant du fournisseur soit présent.
- L'invitation ne soit pas de nature excessive ou inhabituelle.
- La dépense de représentation soit conforme aux lois applicables et ne soit pas interdite par le Code.

De plus, dans la mesure du possible, l'accueil devrait faire l'objet d'une réciprocité.

Pour en savoir davantage, consultez les sections « Cadeaux et divertissements » et « Clients gouvernementaux ».

Protéger les biens des fournisseurs

Nous devons apporter le même soin aux informations confidentielles des fournisseurs qu'à celles de Honeywell Aerospace. Nous ne reproduisons pas les logiciels qui nous sont fournis par un fournisseur, et nous ne les intégrerons pas dans nos propres logiciels développés en interne à moins que nous ne soyons expressément autorisés à le faire par licence.

Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos actionnaires

Chez Honeywell Aerospace, nous nous efforçons chaque jour de créer de la valeur pour les actionnaires qui ont placé leur confiance en notre entreprise et en chacun d'entre nous. Pour atteindre cet objectif et créer de la valeur pour nos actionnaires, nous devons exercer notre activité en toute transparence et avec intégrité.

Livres et documents honnêtes et exacts

Nos actionnaires comptent sur nous pour tenir des livres et registres exacts et complets. Ces documents constituent la base de toutes nos publications et dépôts publics, qui visent à donner à nos actionnaires et au public une vision précise des opérations et de la situation financière de notre société. En outre, Honeywell Aerospace se sert de ces documents pour analyser les opérations de la société et pour prendre d'importantes décisions commerciales.

Nous avons le devoir et l'obligation légale de nous assurer que les informations que nous présentons dans tous les documents de la société sont complètes, précises et compréhensibles. Cela comprend, sans s'y limiter, toutes les informations que nous fournissons dans les documents suivants :

- Registres comptables et financiers
- Documents de paie
- Feuilles de temps et systèmes d'enregistrement du temps
- Rapports de voyage et de dépenses
- Registres de mesures, d'essais de produits et de performance
- Dossiers clients et fournisseurs
- Registres de conception et d'ingénierie
- Déclarations et registres d'exportation et d'importation
- Registres comptables de projet

Des livres et registres honnêtes et précis jouent un rôle important dans la réputation de notre société. Dès lors, nous ne devons jamais effectuer de déclaration fausse ou trompeuse dans les documents de la Société.

Les transactions de notre Société ne seront exécutées que conformément aux autorisations générales ou spécifiques de la direction. Consultez nos politiques Délégation de l'autorité et Calendrier des approbations de l'exécutif pour plus d'informations.

Et si...?

Je travaille à un projet de contrat avec le gouvernement et j'ai besoin de l'approbation de mon responsable pour valider mes feuilles de temps hebdomadaires, or celui-ci est en vacances. Puis-je approuver mes feuilles de temps au nom de mon gestionnaire?

Non. L'approbation de vos propres feuilles de temps représente un conflit de séparation des tâches et compromet les contrôles de gestion. Votre gestionnaire doit s'assurer de la délégation appropriée de ses fonctions d'approbation.

Et si...?

Je dois traiter un bon de commande pour un montant qui déclenche les approbations de la haute direction. Puis-je diviser la facture pour passer rapidement par le système?

Non. Toutes les transactions doivent être exécutées conformément au Calendrier des approbations de la direction et doivent refléter la nature de l'activité. Vous ne devez en aucun cas diviser un bon de commande.

Je participe à la mise au point de nouvelles technologies pour les aéronefs militaires. Honeywell Aerospace doit garantir au client que cette nouvelle technologie répond aux normes techniques requises. Puis-je attester auprès du client, avant la fin des travaux, que la technologie est conforme aux normes exigées?

Non. Chaque déclaration de Honeywell Aerospace doit être exacte au moment où elle est effectuée. Par exemple, la conformité à des normes techniques spécifiques.

Les directeurs de comptes ont du mal à atteindre leurs objectifs de revenus de fin de trimestre. Ils ont des commandes à venir, mais le client n'est pas encore prêt pour l'expédition. Peuvent-ils facturer le client et conserver l'envoi jusqu'à ce que le client soit prêt à le recevoir afin de comptabiliser les revenus?

Non. Les transactions dont la vente est considérée comme actée par Honeywell Aerospace, mais dont la marchandise reste de la propriété physique d'e Honeywell Aerospace (c.-à-d. les transactions de type « facturer et conserver »), sont considérées comme légitimes. Mais dans ce cas, les gestionnaires de compte veulent facturer le client sans expédition pour gonfler les revenus, ce qui n'est pas approprié.

Divulgations financières et fraude

Ceux d'entre nous qui ont des responsabilités financières et comptables ont le devoir spécial de s'assurer que les états financiers de notre société sont véridiques et justes. Puisque Honeywell Aerospace est une société ouverte dont le siège social se trouve aux États-Unis, nous devons soumettre différents rapports financiers et autres documents aux autorités réglementaires des États-Unis. Il est essentiel que ces documents soient exacts et produits en temps opportun. Par conséquent, si vos responsabilités sont connexes, vous devez satisfaire aux exigences légales et réglementaires qui régissent ces rapports. Vous devez également connaître et suivre les contrôles internes d'Honeywell Aerospace qui les régissent. Des dossiers ou des rapports inexacts, incomplets ou non livrés en temps opportun peuvent impliquer la responsabilité juridique de la Société et des parties concernées.

Les personnes qui ont participé à une fraude financière seront soumises à des mesures disciplinaires et pourront faire face à d'importantes sanctions civiles et criminelles. Vous devez signaler tout soupçon d'irrégularité comptable ou de vérification sur-le-champ. Honeywell Aerospace ne tolère pas les représailles contre ceux qui ont divulgué, de bonne foi, des situations comptables ou financières qui sont douteuses ou inappropriées.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à transformer les actifs (y compris, mais sans s'y limiter, les fonds ou les produits) d'activités criminelles en actifs qui semblent légitimes et qui peuvent être transférés dans le système financier sans soupçon. Il est important de noter que cette pratique ne se limite pas aux opérations en espèces. Les transactions commerciales complexes peuvent cacher le financement d'activités criminelles telles que le terrorisme, le commerce illégal de stupéfiants, la corruption et la fraude. La participation à de telles activités mine notre intégrité, nuit à notre réputation et peut exposer Honeywell Aerospace et des individus à de graves sanctions.

Notre société interdit de s'engager sciemment dans des transactions qui facilitent le blanchiment d'argent. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour détecter et empêcher que nos employés exécutent des transactions avec des contreparties douteuses et/ou s'adonnent à des pratiques commerciales illégales. Honeywell Aerospace s'engage à respecter les lois anti-blanchiment d'argent dans le monde entier et ne mènera ses activités qu'avec les parties autorisées impliquées dans des activités et des transactions commerciales légitimes.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent.

Vérifications et enquêtes

Nous partageons tous la responsabilité de collaborer aux vérifications internes et externes, ainsi qu'aux enquêtes. Dès lors, nous devons fournir aux auditeurs et enquêteurs les informations qu'ils ont le droit d'obtenir, et préserver la confidentialité des enquêtes. En outre, nous ne devons jamais essayer de faire entrave à ceux-ci ou de les influencer de façon inappropriée. Le refus ou l'omission de coopérer entièrement avec une enquête interne de Honeywell Aerospace ou du gouvernement, ou l'omission d'être entièrement véridique lors de la fourniture de preuves ou des témoignages lors d'une telle enquête, peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à et y compris la cessation d'emploi. Si vous avez des questions à propos des informations qu'un vérificateur ou un enquêteur est en droit d'obtenir, consultez le Service juridique ou le vérificateur de l'entreprise. Si on vous contacte au sujet d'une enquête publique, vous devez communiquer avec le Service juridique dès que possible avant la procédure. Le Service juridique sera le premier à superviser toute enquête ou tout audit interne impliquant une enquête publique ou un litige.

Gestion des dossiers

Il est de notre responsabilité commune de conserver les dossiers commerciaux d'Honeywell Aerospace aussi longtemps que nécessaire pour les besoins de l'entreprise ou plus longtemps, si la loi, la fiscalité, la réglementation ou d'autres normes l'exigent. Par ailleurs, nous devons savoir quand et comment détruire ces dossiers de manière appropriée. Les employés sont tenus de respecter l'ensemble des règles énoncées dans notre politique de gestion des dossiers. La Politique de gestion des dossiers comprend le calendrier de conservation des dossiers, qui fournit des directives au sujet de la durée de conservation de différents dossiers. Honeywell Aerospace encourage les employés à revoir leurs dossiers sur une base régulière et à éliminer les documents anciens conformément à la Politique de gestion des dossiers. La purge des documents conformément à notre politique permet de réduire les coûts de stockage des dossiers, mais il est essentiel d'effectuer cette opération conformément aux règles de destruction des documents.

Si vous savez que des documents en votre possession peuvent être pertinents dans le cadre d'un procès ou d'une enquête gouvernementale, ne les modifiez pas, ne les cachez pas et ne les détruisez pas. Dans certains cas, le Service juridique peut vous demander de conserver certains documents qui seraient autrement détruits en vertu de la Politique de gestion des dossiers de Honeywell Aerospace. Dans ces situations, vous devez suivre les directives fournies par le Service juridique.

Honeywell Aerospace peut recevoir des courriers juridiques et commerciaux importants et urgents, ainsi que d'autres formes de correspondance, dans n'importe lequel de ses bureaux dans le monde. Tous les employés d'Honeywell Aerospace doivent prendre des mesures pour ouvrir, examiner et traiter toute la correspondance en temps voulu, quel que soit le mode de livraison. Si vous prenez connaissance d'une procédure ou d'une enquête judiciaire actuelle ou potentielle impliquant Honeywell Aerospace, vous devez immédiatement en informer un membre du service juridique, et vous devez le faire avant de communiquer avec un tiers à ce sujet.

CONSEIL : Si vous recevez un avis juridique de quelque type que ce soit par le biais du courrier de l'entreprise, d'un courriel ou de tout autre moyen de communication, vous devez le signaler immédiatement au Département juridique et/ou à votre responsable pour un traitement immédiat à l'échelon supérieur.

Demandes de renseignements de la part des médias et des analystes et allocutions extérieures

Nous nous efforçons de fournir des informations claires et précises aux médias, aux analystes financiers et au grand public. Cela nous aide à maintenir l'intégrité de nos relations avec nos parties prenantes externes, ce qui renforce à son tour la réputation de notre entreprise. Puisque l'exactitude des informations est essentielle, seules certaines personnes sont autorisées à communiquer avec les médias, les analystes financiers et les membres de la communauté des investisseurs au nom de Honeywell Aerospace. Si vous recevez une demande d'information des médias, transmettez-la au Service des communications de l'entreprise. Si vous recevez une demande d'un analyste financier ou d'un membre de la communauté des investisseurs, ne répondez pas de votre propre chef, mais transmettez-la au service des relations avec les investisseurs.

Tout employé de Honeywell Aerospace qui souhaite présenter un produit, un système, un mode de fonctionnement, une recherche Honeywell Aerospace, ou son propre travail au sein de la Société, à une conférence du secteur ou à un autre événement, doit obtenir à l'avance l'approbation de son superviseur direct et du Département juridique. Les présentations doivent (i) être conformes aux normes actuelles relatives à la marque de la Société ; (ii) être compatibles avec les messages de la Société en termes de relations avec les investisseurs ; (iii) être compatibles avec la stratégie de la Société ; et (iV) ne pas transmettre d'informations confidentielles ou exclusives. Des approbations supplémentaires sont requises pour les présentations liées à la cybersécurité ou aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter notre Politique de communication externe.



Honeywell Aerospace : Comment nous traitons nos communautés et notre monde

Afin de poursuivre notre développement en tant qu'entreprise, nous devons exercer une influence positive sur les communautés qui nous soutiennent. Nous devons nous efforcer de respecter et de protéger les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, ainsi que notre planète et ses habitants.

Protéger l'environnement

Nous sommes attachés à la santé, à la sécurité et à l'environnement, ainsi qu'aux considérations sociales dans les communautés dans lesquelles nous opérons. Dans le cadre de cet engagement :

- Nous réduisons au minimum l'empreinte environnementale de nos activités en prévenant les maladies, les accidents, et la pollution.
- Nous encourageons et développons activement les opportunités permettant de renforcer notre profil en matière de développement durable en améliorant l'efficacité énergétique, la consommation de carburant et l'utilisation de l'eau, en renforçant la sécurité et la sûreté, et en réduisant les émissions de polluants nocifs.
- Nous nous engageons à respecter l'ensemble de nos exigences en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de conformité légale partout où nous exerçons nos activités.
- Notre engagement en faveur de la santé, de la sécurité et de l'environnement fait partie intégrante de la conception de nos produits, processus et services, ainsi que de la gestion du cycle de vie de nos produits.
- Nos systèmes de gestion appliquent une norme mondiale qui assure la protection tant de la santé humaine que de l'environnement, en situation normale comme en situation d'urgence.
- Nous identifions, maîtrisons et nous nous efforçons de réduire les dangers et les risques associés (pour les salariés et les sous-traitants), les émissions, les déchets et l'utilisation inefficace des ressources telles que l'énergie et l'eau.
- Nous faisons preuve de transparence envers les parties prenantes et travaillons au sein de nos communautés pour faire progresser les lois, les réglementations et les pratiques qui protègent le public.
- Nous respectons les normes strictes de notre entreprise même lorsque les lois locales sont moins contraignantes.
- Nos dirigeants et chacun de nos collaborateurs s'impliquent dans les questions de santé, de sécurité et d'environnement, et sont responsables de leur rôle dans la mise en œuvre de nos engagements.
- Nous mesurons et évaluons périodiquement nos progrès et nous nous efforçons de nous améliorer en permanence.

Si vous avez une inquiétude concernant la santé au travail, la sécurité ou l'environnement, veuillez communiquer avec votre supérieur local, un membre de la fonction Santé, Sécurité, Environnement, Gérance du produit et Durabilité, ou rendez-vous sur le site Internet HSE.

Respecter les droits de la personne

Chez Honeywell Aerospace, nous nous engageons à soutenir les droits humains et le droit du travail dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement mondiales. Nous pensons que les employés doivent être traités avec équité, dignité et respect, et nous cherchons à faire en sorte que chaque employé ait son mot à dire sur notre lieu de travail. Cet engagement est fondé sur les principes internationaux relatifs aux droits humains proposés par des organisations indépendantes, tels que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, ainsi que toutes les lois applicables dans les juridictions où nous exerçons nos activités.

Notre Code et notre Politique en matière de droits humains, ainsi que d'autres politiques de Honeywell Aerospace, établissent des pratiques et des normes qui abordent un large éventail de questions relatives aux droits humains et au lieu de travail, notamment l'inclusion et la mentalité internationale, le respect sur le lieu de travail, la liberté d'association, la sécurité et la santé sur le lieu de travail, la sécurité sur le lieu de travail, les heures de travail et les salaires, le travail forcé et la traite des êtres humains, ainsi que le travail des enfants. Honeywell Aerospace respecte et valorise la diversité qui se reflète dans la variété des parcours, des expériences et des idées de chacun. Ensemble, nous nous offrons mutuellement un environnement de travail inclusif qui favorise le respect de tous nos collègues et partenaires d'affaires. Pour en savoir davantage, consultez la section intitulée « Respecter les autres et promouvoir un lieu de travail positif ».

Notre entreprise ne tolère pas la main-d'œuvre enfantine et elle n'y participe pas. Honeywell Aerospace n'embauche pas des personnes âgées de moins de seize ans, même si la loi locale le permet. Et si la loi locale est plus rigoureuse que la politique de la société, nous respectons cette loi. Par ailleurs, nous nous interdisons d'avoir recours au travail forcé, obligatoire ou servile dans l'ensemble de nos opérations et nous ne tolérons aucune forme d'exploitation des enfants, de châtiment physique ou de violence. Dans le cadre de notre engagement envers nos communautés et notre monde, Honeywell Aerospace ne tolérera aucun cas de trafic d'êtres humains ou autre travail forcé. Nous ne ferons également jamais affaire avec des tiers (tels que des agents ou des fournisseurs) qui se livrent à la traite d'êtres humains ou au travail forcé. Honeywell Aerospace a adopté le Code de conduite des fournisseurs qui fournit des attentes claires pour les fournisseurs afin de s'assurer qu'ils traitent leurs employés avec dignité et respect.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter notre Politique relative aux droits de l'homme.



Verser des contributions politiques et des dons de charité

Notre entreprise comprend les nombreuses façons dont le processus politique enrichit nos communautés. La liberté de croyance et de conscience sont des droits fondamentaux, et nous sommes libres d'affirmer nos opinions verbalement, par écrit ou sous forme graphique, sans risque de censure. Toutefois, lorsque nous participons à de telles activités, nous devons le faire sur notre temps libre, à nos frais, et nous assurer que nos activités ne sont pas en contradiction avec le Code.

Nous ne devons pas utiliser les biens de Honeywell Aerospace pour accomplir des activités politiques personnelles. En outre, nous ne devons jamais nous engager dans des activités politiques au nom d'Honeywell Aerospace, à moins d'y être autorisés par le service des relations gouvernementales. Ne forcez jamais un collègue, particulièrement s'il existe un lien hiérarchique entre vous, à donner son soutien à vos causes personnelles.

À titre de citoyens intéressés, les employés de Honeywell Aerospace sont libres de faire des contributions personnelles aux candidats de leur choix. Les collaborateurs qui sont citoyens américains ou résidents permanents aux États-Unis peuvent participer au Honeywell Aerospace Public Affairs Council (HONA PAC), sous réserve de satisfaire à certaines conditions légales. Pour déterminer si vous êtes éligible à participer au HONA PAC, veuillez communiquer avec le service des Relations avec les pouvoirs publics ou le directeur juridique de votre unité opérationnelle.

Les activités de lobbying sont hautement réglementées. Par conséquent, nous ne pouvons pas communiquer avec des représentants du gouvernement dans le but d'influencer la législation, la réglementation, la politique ou toute autre action gouvernementale au nom d'Honeywell Aerospace sans l'autorisation de la fonction Relations gouvernementales. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique sur les relations gouvernementales.

Honeywell Aerospace s'engage à assumer sa responsabilité sociale à chaque étape de ses activités. Notre entreprise donne souvent son appui à des activités de bienfaisance dans nos communautés locales. Honeywell Aerospace peut s'engager dans de telles activités caritatives, tant que l'organisme de bienfaisance et l'activité ont été approuvés par la direction, le service juridique, ou en utilisant l'outil de contribution et de parrainage caritatif, Benevity (Honeywell Impact communautaire et social aérospatial), et obtenir l'approbation préalable du département d'intégrité et de conformité avant d'aller de l'avant.

Il est interdit d'envoyer des courriers électroniques dans le but de collecter des fonds pour une organisation caritative non approuvée ou pour toute autre collecte de fonds sur le réseau Honeywell Aerospace. En outre, vous ne devez pas utiliser les biens de Honeywell Aerospace ni votre temps de travail pour vos activités personnelles de bienfaisance.

Contrôles du commerce international

Honeywell Aerospace s'engage à se conformer à toutes les lois commerciales applicables. Cela comprend le contrôle des importations et des exportations, le commerce, les sanctions et les lois anti-boycott, ainsi que les réglementations dans les pays où notre société fait des affaires.

Ceux d'entre nous qui s'occupent de l'importation de marchandises et d'articles, de technologies et de services contrôlés à l'exportation ont l'obligation de comprendre les règlements applicables et de s'y conformer. Cela comprend les lois sur l'importation et l'exportation, les sanctions commerciales, les plans de contrôle de la technologie, les conditions et les dispositions des autorisations de licence d'exportation qui peuvent s'appliquer à des entreprises ou à des installations spécifiques.

Lois sur le contrôle des exportations

Les lois sur le contrôle des exportations régissent le transfert de biens, de services et de technologies d'un pays à un autre. Les contrôles des exportations régissent plusieurs types d'échanges de technologies ou informations techniques au-delà des frontières nationales, y compris les transmissions par courriels et l'accès à différents serveurs susceptibles de contenir des données techniques contrôlées à l'exportation et des discussions techniques. Les législations et les réglementations américaines relatives à l'exportation contrôlent également la transmission et/ou le partage (par voie électronique, à l'oral ou de manière visuelle) de certaines données techniques contrôlées à l'export à des personnes non américaines résidant aux États-Unis.

Et si...?

Mon client est confronté à une situation exceptionnelle qui nécessite que Honeywell Aerospace envoie un produit (matériel, logiciel ou informations propriétaires) pour résoudre un problème urgent (par exemple, un avion retenu au sol ou une usine fermée en raison de contrôles défaillants, etc.) et je ne sais pas quelle classification utiliser. Puis-je continuer à expédier les marchandises, compte tenu de l'urgence?

Non. Vous ne pouvez pas expédier le produit sans d'abord confirmer la classification d'exportation et vérifier si une autorisation serait nécessaire pour expédier le produit. Veuillez communiquer avec votre responsable de la conformité des exportations pour obtenir des conseils ou consulter le site SharePoint consacré à la conformité des exportations pour obtenir davantage d'informations.

Un de mes clients est venu me voir à la fin du trimestre avec un besoin urgent de produit Honeywell Aerospace pour un projet. Je sais que le client va fournir le produit à une autre société, mais je ne sais pas laquelle. Puisque je connais et fais confiance à mon client, dois-je obtenir les informations de l'utilisateur final?

Oui. Avant de vous engager dans toute transaction, vous devez vous assurer que tous les tiers externes (sous-fournisseurs, clients, utilisateurs finaux, etc.) impliqués dans la transaction ont fait l'objet d'une évaluation des risques liés aux tiers, y compris les risques commerciaux, via les outils de contrôle automatisés d'Honeywell Aerospace dans nos systèmes. Si vous n'êtes pas certain qu'un contrôle a été effectué ou si une transaction particulière n'a pas été vérifiée par nos systèmes, vous devez contrôler manuellement tous les tiers à l'aide de nos outils de vérification disponibles sur le site SharePoint consacré aux sanctions. Assurez-vous de signaler toute correspondance de tiers ou posez des questions à votre agent de conformité à l'exportation ou au Service Conformité aux sanctions avant de poursuivre.

Lois sur le contrôle des importations

Les lois et règlements sur l'importation régissent l'importation de marchandises. Elles garantissent que seuls les biens autorisés entrent dans le pays importateur, ainsi que le paiement du montant adéquat de droits et de taxes. Honeywell Aerospace doit conserver, entre autres, des renseignements exacts sur le produit ou la nomenclature, la valeur commerciale et le pays d'origine de tous les produits importés.

Lois relatives aux sanctions

Les lois et règlements sur les sanctions commerciales régissent un large éventail de mesures politiques et/ou économiques qui restreignent et/ou interdisent les transactions avec des pays/juridictions, des entités, des industries, des individus et des aéronefs/navires spécifiques. Les types de sanctions qui peuvent s'appliquer à une transaction donnée sont très variées, notamment : des sanctions globales sur un pays/une juridiction particulière; des interdictions sélectives sur des entités, des individus et des aéronefs/navires; et/ou des restrictions sélectives sur le financement ou les activités d'une transaction. Honeywell Aerospace doit tenir compte des implications des sanctions commerciales lorsqu'elle s'engage dans l'une de ses relations avec des tiers.

Et si...?

J'ai fait affaire avec un client pendant de nombreuses années. J'ai appris qu'ils se trouvaient dans un pays qui exige un examen des sanctions. Puisque nous travaillons ensemble depuis des années, pourquoi un examen des sanctions est-il nécessaire?

Les sanctions économiques et commerciales sont des outils de politique étrangère de longue date visant des pays, des personnes ou des entités ou des activités spécifiques qui, selon un gouvernement, ont agi contrairement aux objectifs de politique étrangère et de sécurité nationale. Parce que les lois sur les sanctions, qui imposent des restrictions et des interdictions de commercer avec certains pays et personnes physiques/entités, évoluent sans cesse, il est essentiel de respecter les exigences de révision, même pour les clients de longue date qui n'ont jamais posé de problèmes. Veuillez consulter régulièrement, sur le site SharePoint consacré aux sanctions, la liste des pays nécessitant un contrôle de conformité aux sanctions.

Anti-boycottage

Les lois anti-boycott des États-Unis interdisent aux individus et aux entités de participer à un boycott que les États-Unis ne soutiennent pas. Les lois antiboycott aident à empêcher les entreprises américaines d'être utilisées pour mettre en œuvre les politiques étrangères d'autres nations qui vont à l'encontre de la politique américaine. Honeywell Aerospace ne coopère pas avec les boycotts étrangers qui ne sont pas approuvés par le gouvernement américain. Si nous recevons une demande de boycottage, nous ne devons pas y répondre et nous devons le signaler immédiatement à antiboycott@honeywellaerospace.com pour que cela soit traité et signalé comme requis.

Pour plus d'informations sur les contrôles du commerce international, veuillez consulter nos politiques Export Compliance, Import Compliance, Sanctions Compliance et Anti-Boycott pour plus d'informations.

Dérogation au Code

Dans certaines circonstances qui sont extrêmement rares, Honeywell Aerospace peut juger opportun de déroger à une disposition du Code. Il faut obtenir une autorisation préalable pour toute action qui ne respecte pas les dispositions du Code et cette autorisation ne peut être accordée que par le PDG ou le directeur général et l'avocat général de Honeywell Aerospace. Toutes les dérogations accordées aux membres du conseil d'administration ou aux cadres supérieurs d'Honeywell Aerospace nécessitent l'approbation préalable du conseil d'administration et seront rapidement divulguées si la réglementation ou la loi l'exige. Lorsqu'une dérogation est accordée, le conseil d'administration doit s'assurer que des contrôles appropriés sont en place pour protéger l'entreprise et ses actionnaires.

Pour en savoir plus
honeywellaerospace.com

Honeywell Aerospace
1944 East Sky Harbor Circle
Phoenix, AZ 85034

Révisé en 08/2026

Honeywell Aerospace